

Feu aux Centres de Rétention 2008 -2013 : Révoltes, évasions, solidarité et répression dans et autour des centres de rétentions

A propos de luttes et de révoltes à l'intérieur et à l'extérieur des centres de rétention, de la solidarité avec les inculpés de l'incendie du CRA de Vincennes, des répressions qui s'ensuivirent et d'autres choses... 2008 - 2013.

paflédab

juin 2017

Nota bene

Nous avons essayé, dans cette chronologie, de couvrir ce qui se rapporte à la question des prisons pour étrangers, des frontières et de la lutte contre ces dernières de 2008 à 2013. Si l'exhaustivité est impossible, nous avons toutefois cherché à peindre un tableau assez conséquent de l'époque. A la chronologie stricto sensu s'ajoutent donc fac-similés de tracts ou d'affiches de l'époque, communiqués de revendications d'attaques directes et autres documents liés aux événements cités [voir PDF].

A l'intérieur de cette phase élargie de la lutte contre les frontières, cette chronologie revient à la fois sur la lutte des sans papiers *dans* les centres de rétention (et autres instances de rétention, d'« attente » ou d'expulsion), avec un focus particulier sur le CRA de Vincennes, et sur la solidarité avec les inculpés de l'incendie qui l'avait détruit, sur les répressions qui s'ensuivirent contre sans papiers et solidaires, mais aussi sur les luttes des sans papiers maghrébins à Paris, Marseille et ailleurs après la chute successive des dictatures suites aux insurrections « arabes » de 2011. On y évoque aussi des parcours à la fois similaires et différents en Belgique, Italie et ailleurs tout au long de cette période. Il s'agit ici de montrer la diversité des pratiques, des contenus et des modalités d'intervention contre la machine à expulser qui ont eu cours dans cette séquence offensive. Les extraits de communiqués, d'où qu'ils proviennent, apparaissent entre guillemets et en italique.

Nous avons fait le choix, pour des raisons de place et pour ne pas trop alourdir cette liste déjà très longue, de ne pas intégrer systématiquement tout ce que nous trouvions. Par exemple, les feux d'artifices du nouvel an devant les prisons et centres de rétention à travers le monde ou bien les tags solidaires, pourtant très nombreux dans cette période, ne sont pas tous pris en compte ici, sans que cela soit à comprendre comme le résultat de quelque jugement de valeur que ce soit. Nous avons par contre choisi de donner le moins de place possible aux événements qui ne nous ont pas paru offensifs, mais seulement auto-destructeurs, comme les innombrables auto-mutilations, les tentatives (ou non) de suicide à l'intérieur des centres et les gesticulations politiques citoyennes et misérabilistes de la gauche plurielle et réformiste autour des mêmes questions. D'abord parce que nous ne pensons pas que ces pratiques et contenus *font* lutte, mais aussi parce que nous n'avons aucune envie qu'ils se diffusent, car il nous faut nos vies pour lutter, que la gauche fait partie du problème et qu'on ne lutte pas contre un ennemi à ses coté ; avec ses mots, ses pratiques, ses perspectives et ses représentants. Les feintes et fausses critiques de la machine à expulser n'auront donc aucune place ici.

Bonne lecture, réflexion, inspiration ?

- 16 octobre 2007, **Toulouse**

Un engin explosif, composé d'un à un kilo et demi de plastic, a été découvert dans un ancien centre de rétention administrative de Toulouse, peu avant la visite du préfet de Région en vue de son réaménagement. Il a pu constater que « *la mèche ne faisait que 12 cm* » et qu'« *elle était chaude* ».

- 3 janvier 2008, **Vincennes & Mesnil-Amelot**

Alors qu'une grève de la faim est menée à l'intérieur du CRA de Vincennes depuis 10 jours (les retenus de Vincennes rejoignant la mobilisation de ceux du Mesnil-Amelot), une manifestation rassemble 200 personnes devant le centre de rétention. La mobilisation prend de l'ampleur, et tous les jours des rassemblements ont lieu devant le centre.

- 4 janvier 2008, **Mesnil-Amelot**

La préfecture organise une visite guidée pour les journalistes afin de prouver que rien ne se passe à l'intérieur du centre et que les conditions de détention n'y sont pas inhumaines, les crapules relaient complaisamment. Pourtant, le même jour, par exemple Paul Wem, prisonnier du Mesnil-Amelot également considéré par les keufs comme un meneur de la lutte, est expulsé vers le Gabon alors que le Tribunal administratif de Melun n'avait pas encore statué sur le recours formé la veille contre son APRF (arrêté de reconduite à la frontière). Or, il se trouve qu'il ne serait pas gabonais, mais camerounais. À ce titre, l'accès au territoire gabonais lui est interdit : il demeure enfermé en zone d'attente au moins dix-neuf jours.

- 5 janvier 2008, **Vincennes**

Une manifestation rassemble un millier de personnes devant le CRA de Vincennes. Parloirs sauvages, chants et échange de slogans avec les détenus ; feu d'artifice depuis le parking. Les flics chargent et matraquent, une personne est arrêtée, elle sera relâchée le lendemain.

- 10 & 11 janvier 2008, **Vincennes**

Des retenus contactés par téléphone affirment que la police est venue les voir pour leur demander d'arrêter la lutte en échange d'une prochaine libération. Alors que la grève de la faim a cessé, personne n'a été libéré et les pressions policières continuent : les fouilles quotidiennes plusieurs fois par jour, les difficultés à voir un médecin... Ils ont l'impression que les autorités du centre veulent les diviser, ce qui fait dire à certains que si rien ne change d'ici le lendemain, ils reprendront la grève de la faim. Le lendemain à 19 heures, ne voyant aucune libération, les retenus refusent d'être comptés et de descendre au réfectoire. Les jours suivants ils continuent de se réunir et dénoncent la manière dont la police leur attribue arbitrairement une nationalité, comment les détenus subsahariens sans passeport sont présentés aux ambassades de Guinée, du Mali ou du Sénégal qui délivrent des laissez-passer sans preuve de leur nationalité... Un retenu décrit une journée typique à Vincennes comme suit : *« Tous les matins, on nous fouille. On descend au réfectoire vers 9h. Ce midi, on nous a servi des haricots blancs périmés depuis le 5 janvier. Quand on l'a signalé, on nous a répondu qu'ils n'étaient pas là pour regarder les dates, qu'ils ne voulaient rien savoir. Quand on se repose, les policiers viennent fouiller les chambres. La nuit, ils sont dans le couloir. Lorsque qu'on doit se rendre aux toilettes, ils nous suivent et laissent la porte ouverte. Ils nous provoquent. Ils nous dérangent la nuit en mettant l'alarme entre minuit une heure, pour qu'on ne dorme pas. Malgré tout, on doit se réunir pour communiquer. Il ne faut pas qu'on lâche. Il faut que tout le monde soit d'accord pour relancer la lutte. »*

- 19 janvier 2008, **Vincennes**

Alors que la lutte continue à l'intérieur du centre, dans le cadre de la journée d'action contre les centres de rétention et contre la directive européenne qui prévoit d'allonger la durée de rétention, 4000 personnes manifestent jusqu'au centre de rétention de Vincennes. Près de 500 personnes rentrent sur le parking. Les flics tentent de les en empêcher. Gros pétards qui détonnent, caillasses, pots d'échappement, bouts de bois et cannettes commencent à voler sur les gardes mobiles et les keufs. De l'autre côté, loin derrière les différentes lignes de gardes mobiles, et derrière les barbelés du centre, les retenus sont là. Ils gueulent « Liberté », ils chantent, agitent des draps ainsi que des banderoles. Ils ne semblent pas se laisser abattre et ils ont l'air toujours bien déterminés. Le soir même, la police entre dans les chambres pour fouiller et retourner les matelas. Le matin de la manifestation, Ivan, Bruno et Damien sont interpellés sur la route de Vincennes en possession de fumigènes artisanaux et de clous tordus (crève pneus). Arrêtés, ils seront accusé de fabrication d'une bombe à clou artisanale par la Sous Direction Anti Terroriste [Plus d'infos sur cette affaire dans les brochures Mauvaises Intentions]. Le même jour, des manifestations contre les centres de rétention ont lieu dans de nombreuses autres villes : Angers, Nîmes, Lyon, Rennes. A Toulouse, une personne enfermée crame un matelas au moment du rassemblement.

- 22 janvier 2008, **Palaiseau & Vincennes**

Depuis le matin, 20 retenus (sur les 30 présents) au CRA de Palaiseau sont en grève de la faim pour obtenir leur libération. À minuit, à Vincennes, les détenus refusent d'être comptés et de rentrer dans leurs chambres. Alors qu'ils essayent de dormir dehors, les CRS interviennent pour les obliger à réintégrer leurs chambres.

- 23, 24 & 25 janvier 2008, **Vincennes**

Des retenus mettent le feu à leur chambre en brûlant des papiers. La police et les pompiers interviennent. L'ambiance est extrêmement tendue. Le lendemain, des retenus refusent de manger et jettent la nourriture à

terre. A 18h30, les sans papiers du centre de rétention de Vincennes se battent contre la police. Ils ont commencé par refuser de se rendre au réfectoire pour protester contre les traitements indignes qu'on leur inflige tous les jours. A 21h, un détenu raconte que Brard (député-maire de Montreuil) est venu dans le centre de rétention : «*Il nous a dit qu'il fallait respecter les policiers. Il nous a dit qu'ils n'étaient pas responsables et que les décisions venaient de plus haut. Les gens lui ont répondu qu'ils ne cherchaient pas améliorer leurs conditions de détention, ils veulent la liberté.*». Une chambre a déjà été incendiée. Sur place, on parle d'émeute.

- 23 & 24 janvier 2008, **Nantes**

Six personnes en grève de la faim au centre de rétention de Nantes. Un rassemblement est appelé le jour même devant le centre. Le lendemain, un des grévistes de la faim est libéré. Un autre considéré comme un des meneurs est envoyé sur Rennes.

- 26 janvier 2008, **Vincennes**

«*A midi un premier feu a pris dans les toilettes. Ensuite, deux chambres ont brûlé. On a refusé de manger. On a empêché l'accès au réfectoire en bloquant les portes. La police nous a demandé de laisser passer ceux qui voulaient manger. Ils ont fini par nous dégager. Mais seulement une minorité est allé manger.*» Entre 16h et 20h, une trentaine de personnes se rassemblent en solidarité devant le centre de Vincennes. Fort déploiement de flics qui tentent de canaliser le rassemblement loin des grilles, mais à deux reprises des parloirs sauvages s'improvisent avec cris et échanges de slogans avec les retenus. Ensuite le parking est évacué manu militari. «*La police nous empêche l'accès à la passerelle depuis laquelle nous pouvons vous voir. Mais nous pouvons vous entendre [...] A 18h une soixantaine de CRS sont entrés dans le centre. Ils ont fouillé toutes les chambres. Ils nous ont fouillé. Ils ont trouvé un briquet. Ils ont transféré deux personnes dans l'autre bâtiment.*» Le soir, des retenus sont tabassés.

- 27 janvier 2008, **Vincennes**

La tension ne cesse de monter depuis la veille au CRA de Vincennes. Les familles ont attendu en vain de pouvoir rendre visite à leur proche. Les affrontements directs entre sans papiers et policiers ont repris dès l'après-midi. Deux départs de feu ont de nouveau nécessité l'intervention des pompiers. «*Aujourd'hui, dans le bâtiment deux, le feu a pris dans une chambre de quatre personnes. Les pompiers sont entrés pour éteindre le feu. Ils nous ont enfermés dans le réfectoire. 20 policiers sont venus chercher 4 personnes violemment. Ils sont en garde-à-vue pour avoir mis le feu au centre.*» Vers 15 heures, une soixantaine de personnes tentent de se rassembler pour protester contre le CRA de Vincennes, mais la présence policière massive encadre immédiatement le rassemblement.

- 28 janvier 2008, **Vincennes**

Au Centre de Vincennes l'ambiance est extrêmement tendue suite à trois tentatives de suicide et les personnes sont transportées à l'Hôtel Dieu. Quatre détenus sont mis à l'isolement. Motif : ils parlent trop avec les «*agitateurs*» de l'extérieur, ou ils se sont mis en colère pour une visite supprimée. Quatre autres personnes sont extraites du centre et placées en garde-à-vue. Considérés comme meneurs, ils sont accusés de la mise à feu des chambres. A l'issue de la garde-à-vue, deux des personnes sont relâchées et ne sont pas ramenées en rétention et deux autres retenus sont libérés. Le lendemain, les deux autres personnes placées en garde-à-vue sont transférées au dépôt pour passer devant la 23e chambre correctionnelle du TGI. Pour l'une d'entre elles, le dossier est directement classé par le procureur faute d'éléments, elle est relâchée. La deuxième passe en comparution immédiate. La qualification retenue est «*incendie involontaire avec une cigarette oubliée allumée*». Il prend deux mois avec sursis et se trouve immédiatement libéré. Les quatre sont donc libres. Des retenus contactés par téléphone expliquent que certains d'entre eux sont toujours en isolement, d'autres en grève de la faim, d'autres désespérés.

- 28 janvier 2008, **Nantes & Rennes**

Rassemblement d'une vingtaine de personnes à Nantes devant le CRA au commissariat Waldeck-Rousseau, où un retenu continue la grève de la faim entamée le 20 janvier. Des slogans sont lancés au rythme des tôles ondulées du chantier. Un rassemblement est appelé tous les soirs devant le Centre à partir de 17h30. A Rennes, au CRA de St Jacques de la Lande, une grève de la faim a également débuté.

- 1er février 2008, **Vincennes**

Une quinzaine de sans papiers déchirent leurs cartes (qui servent à la fois à avoir accès à la bouffe, au médecin, à la Cimade, mais aussi à se faire contrôler à chaque instant et à se faire compter à minuit). Ils les jettent ensuite dans le couloir. La situation est toujours tendue dans le centre. De nombreuses personnes sont en grève de la faim. Des bagarres éclatent régulièrement avec les flics. Un rassemblement et des feux d'artifice ont bien été entendus à l'intérieur. Au CRA 2, des détenus se sont réunis pour écrire une lettre au commandant du centre. La police a voulu isoler la personne qu'elle jugeait être à l'initiative de cette lettre. Les détenus s'y sont opposés. Deux d'entre eux ont été mis en isolement, un autre a le doigt cassé.

- 12 février 2008, **Vincennes**

Départs de feu dans deux cellules à 3h du matin et affrontements. Deux blessés graves emmenés à l'Hôtel Dieu dans la nuit. Dans l'après midi, un est rentré au CRA avec un traumatisme crânien sans perte de connaissance, avec plaie et agrafes, et hématomes importants au bras. Le deuxième aurait le nez cassé. Les quatre personnes considérées comme responsables des violences ont été transportées au CRA2.

- 19 février 2008, **Vincennes**

Les retenus du CRA1 se sont réunis pour reprendre la mobilisation. Ils ont décidé d'entamer une grève de la faim de 4 jours. Le lendemain à midi, l'ensemble des retenus du centre n°1 ont refusé de manger, débutant ainsi leur grève de la faim. Ils ont écrit un communiqué commun se terminant par «*Nous exigeons notre libération et nous commençons une grève de la faim qui durera un délai de 4 jours. Notre place n'est pas ici mais dehors.*».

- 27 février 2008, **Roissy**

Un vol Royal Air Maroc à destination de Casablanca retardé de plus de quatre heures à l'aéroport de Roissy après que des passagers se sont opposés à l'expulsion de quatre sans papiers embarqués. Quatre passagers ont été arrêtés par la police, et deux des quatre sans papiers, des maliens interpellés le 12 février lors d'une opération de police dans un foyer du 13ème arrondissement de Paris, ont été descendus de l'avion.

- 11 mars 2008, **Bruxelles**

Dans la nuit de lundi à mardi, des individus ont saboté une trentaine des automates de vente de la STIB (équivalent RATP) en bouchant les fentes à la mousse expansive. Sur chaque appareil était collé un autocollant sur lequel on pouvait lire «*La STIB collabore au contrôle de nos vies et aux rafles. SABOTONS LA MACHINE A EXPULSER!*»

- 17 mars 2008, **Marseille**

Cinq retenus en voie d'expulsion vers le Maghreb s'évadent du centre de rétention d'Arenc situé dans les quartiers nord de Marseille. Ils sont parvenus à gagner les toits vers 21h30 en faisant plier un grillage et grâce à des draps. La police aux frontières (PAF) a largement distribué le signalement des évadés et des bandes provenant des caméras de surveillance sont étudiées. Deux des cinq évadés seront rattrapés en ville par la PAF.

- 5 avril 2008, **Paris**

Lors d'une manifestation où des dizaines de milliers de personnes défilaient dans les rues pour crier leur rage face à la terreur que fait régner l'État sur les étrangers, des flots de fumigènes ont éclairé le défilé afin de marquer un soutien à Bruno, Ivan et aux sans papiers. Une grande banderole « Vive la solidarité avec les sans papiers. Liberté pour Bruno, Ivan et tous les autres » est déployée. La manifestation s'est notamment prolongée en manifestation sauvage, d'abord devant le centre de rétention de Vincennes, puis à Joinville où un sans papiers avait été assassiné la veille par la police (mort noyé après une course poursuite depuis la gare RER). Tags, slogans, voiture de la police municipale défoncée, panneaux publicitaires démolis et caméras de surveillance de la gare RER de Vincennes obstruées.

- 17 avril 2008, **Paris**

L'hôtel Ibis de Porte Dorée (Paris 12ème) a reçu une visite : « Feu aux prisons ! » et « ACCOR Collabo » ont été tagués sur les murs, les caméras et l'écran de surveillance ont été obstrués et l'ordinateur a reçu des coups de masse. « *Les hôtels Ibis appartiennent au groupe ACCOR, qui a toute sa part dans la machine à expulser (plusieurs hôtels de ce groupe servent aux zones d'attentes pour les sans-papiers dans les ports, ACCOR a aussi participé à la construction de celle de Roissy : ZAPI 3).* »

- 21 avril 2008, **Lille**

La BNP située 84 rue Gambetta à Lille est attaquée : distributeur fracassé à la masse et sa dizaine de vitrines étoilées. « *Solidarité avec tous les prisonniers, avec ou sans papiers, avec ou sans chlorate. Liberté pour tous !* »

- 22 avril 2008, **Grenoble**

Les bureaux du CROUS sont occupés pendant 5 heures et demi, notamment pour protester contre la collaboration de cette institution avec la police lors de l'arrestation d'un étudiant sans papiers le 8 avril. Le collectif « Des fumigènes pour toutes et tous » y était présent et y a appelé à la solidarité avec Bruno, Ivan et les sans papiers. Deux fumigènes ont été brûlés par une fenêtre du dernier étage du bâtiment et des tracts lancés à l'attention des passants.

- 29 avril 2008, **Paris**

Une agence Air France située rue du Faubourg Poissonnière à Paris (9ème) est attaquée. Les six vitrines de l'agence sont brisées et un tag laissé sur place « AIR FRANCE EXPULSE, BRISONS AIR FRANCE ». « *En effet et depuis des années, la célèbre compagnie aérienne se charge d'expulser la majorité des sans-papiers arrêtés en France et emmenés de force en avion dans un autre pays, entourés de flics et souvent ligotés. Elle accorde même des cartes de fidélité et des avantages à ses meilleurs « Clients » flics qui escortent les personnes expulsées. Air France participe directement à la gestion des expulsions contre lesquelles de nombreuses actions et manif se succèdent depuis décembre. Sabotons la machine à expulser dans tous ses rouages et par tous les moyens possibles, harcelons les entreprises qui collaborent et qui profitent de cette politique d'expulsions. Liberté pour tous les prisonniers, avec ou sans-papiers, avec ou sans chlorate.* »

- 30 avril 2008, **Paris**

Deux distributeurs de la BNP située rue Dugommier (12ème) ont été défoncés à la masse, suivis de toutes les vitres du bureau de la Croix Rouge situé rue Lemonnier (12ème) et de celles d'une Mercedes à immatriculation d'une ambassade. Cette même nuit, c'est aussi le siège de l'Agence nationale d'accueil des étrangers et des migrations (ANAEM, ex-OMI, qui gère notamment les primes au retour) situé rue Bargue (12ème) qui a vu ses vitres voler en éclats. « *Contre tous les rouages de la machine à expulsions, la lutte continue... Solidarité avec celles et ceux qui se rebellent dans les prisons, les centres de rétention ou les commissariats.* »

- 1er mai 2008, **Bruxelles**

Un distributeur de billets de la Banque de la Poste est incendié. La Poste gère les comptes bancaires des centres fermés et des prisons.

- 4 mai 2008, **Paris**

Plusieurs centaines de personnes ont défilé entre la Porte Dorée et le centre de rétention de Vincennes, où des retenus observent une grève de la faim. Affrontements avec les flics devant le CRA. Une députée socialiste doit être exfiltrée par les flics pour sa sécurité.

- 12 mai 2008, **Bordeaux**

Un sans papiers marocain retenu au CRA de Bordeaux, situé au sous-sol du commissariat central, a pu s'échapper en se mêlant à un groupe de visiteurs qui quittaient les lieux. Trois visiteurs sont soupçonnés d'avoir facilité cette fuite en échangeant leurs habits et ont été interpellés, présentés au parquet puis remis en liberté.

- 13 mai 2008, **Grenoble**

Rassemblement à 10h devant le tribunal administratif en solidarité avec Régis (étudiant sans papiers arrêté dans sa chambre du CROUS), Najib (sans papiers arrêté chez lui à Meylan) et tous les sans papiers, ainsi que Ivan et Bruno. Un peu plus de 80 personnes y participent, des centaines de tracts expliquant les raisons du rassemblement sont distribués ainsi que 200 exemplaires de la lettre publique écrite par Bruno et Ivan depuis les prisons de Fresnes et Villepinte. Une grande banderole est déployée, similaire à celle qui avait été suspendue au-dessus de la manifestation de solidarité avec les sans-papiers à Paris le 5 avril dernier : « Vive la solidarité avec les sans-papiers, liberté pour Bruno, Ivan et les autres ». Pendant le rassemblement, qui bloque la rue Marcel Benoît, où se situe le tribunal administratif, quatre fumigènes sont allumés et quelques slogans criés. Sur la rue Lesdiguières, lors de la manif lycéenne qui vient de commencer, deux fumigènes sont allumés et des tracts appelant au rassemblement sont diffusés. En arrivant sur la place de Verdun (où se trouvent à la fois le tribunal administratif et la préfecture), les lycéens acclament le rassemblement de solidarité avec Bruno et Ivan. Des fumigènes brûlent alors dans la manifestation et dans le rassemblement, qui s'est finalement dirigé vers la manifestation, pour rejoindre les lycéens en lutte.

- 28 mai 2008, **Rennes**

80 personnes se réunissent place de la mairie pour exprimer leur solidarité avec les sans papiers en lutte dans les prisons administratives et aussi pour celles et ceux qui luttent solidairement. Une banderole est déployée, des fumigènes sont tirés, la lettre de prison d'Ivan et Bruno est lue au mégaphone, des brochures distribuées, etc.

- 4 juin 2008, **Montreuil**

Une manifestation anti-rafles tourne à l'affrontement entre policiers et manifestants. Les manifestants qui exigeaient la libération d'un sans-papiers interpellé dans la journée ont envahi le boulevard Paul Vaillant-Couturier aux alentours de 19 heures. Au cours des affrontements, un policier a été légèrement blessé au visage (5 jours d'ITT), ainsi que plusieurs manifestants. Sur les huit personnes interpellées ce soir-là, cinq ont été rapidement relâchées. Les trois autres prévenus, tous en situation irrégulière, ont été poursuivis pour violences sur agent de la force publique et dégradations de véhicules. Plusieurs dizaines de personnes s'étaient au départ réunies dans la rue du commissariat de Montreuil, pour protester contre l'interpellation dans l'après-midi d'un sans-papiers devant le foyer Branly de travailleurs étrangers, alors même qu'une manifestation était prévue une demi-heure plus tard pour dénoncer les arrestations de plus en plus nombreuses aux alentours des foyers de la ville. Les flics attaquent à coup de lacrymos, flashballs, grenades assourdissantes. Une partie reste devant le comico, des petits groupes se baladent dans Montreuil invraisemblablement quadrillée par la BAC et les civils. Affrontements sporadiques dans la ville.

- 9 juin 2008, **Lyon**

Cinq institutions participant activement à la traque et à la gestion des sans-papiers sont attaquées. Vitres brisées et façades peinturlurées pour les locaux de L'ANAEM (ex-OMI) (« L'ANAEM déporte et humilie »), Air France (« Non à la déportation des sans-papiers »), la Police de l'Air et des Frontières, un bureau de vente Bouygues Immobilier (« Non aux prisons ») et une agence BNP.

- 9 juin 2008, **Paris**

Trois banderoles sont posées dans le 18ème arrondissement de Paris dans la nuit :

« Résistances aux contrôles - Plus de papiers du tout sur un échafaudage de la rue du Poulet. « Émeutes dans les centres de rétention, solidarité » sur une grille du square Léon. « Solidarité avec les sans-papiers en lutte » sur un pylône de signalisation pour les trains sur la rue du Département.

- 12 juin 2008, **Paris**

Un groupe de six personnes encagoulées envahit en fin d'après-midi l'Agence publique pour l'immobilier de la justice (APIJ), chargée des programmes immobiliers de la justice, notamment de la construction des prisons. L'immeuble, situé dans le 13ème arrondissement de Paris, a été dégradé par des jets de peintures et des graffitis en criant des slogans tels que « feu aux prisons ! » ou « guerre sociale ! ». Une enquête a été ouverte et la ministre de la justice, Rachida Dati, s'est rendue sur les lieux pour rencontrer le personnel de l'APIJ, composé de 85 personnes, et lui témoigner son soutien. L'APIJ (anciennement l'AMOTMJ) est un acheteur public qui s'occupe de mettre en œuvre les programmes immobiliers du Ministère de la Justice, c'est-à-dire principalement de la construction des prisons. Lors de cette action, une grande quantité de déchets en tout genre a été déversée dans le hall de l'agence ainsi que sur la façade : œufs de peinture, huile de vidange, boules puantes, litières, ordures, nuage de farine et autres mixtures pourries. Des slogans sont tagués à l'entrée « GUERRE SOCIALE », « FEU AUX PRISONS », « LA TERREUR D'ÉTAT C'EST ICI ». « FEU AUX PRISONS ET AUX CENTRES DE RÉTENTION ».

- 13 juin 2008, **Paris**

Deux entreprises collaborant avec l'Etat ont été attaquées dans le 11ème arrondissement, rue du Faubourg-Poissonnière, une agence Air France a eu toutes ses vitrines brisées et un slogan a été tagué dessus : « SABOTONS LA MACHINE A EXPULSER ». Dans le 20ème, rue des Pyrénées, c'est une agence Bouygues Telecom qui a eu ses vitrines endommagées et taguées « FEU AUX PRISONS ». Rappelons que l'agence Air France du Faubourg-Poissonnière avait déjà été attaquée de manière similaire deux mois plus tôt. « *Continuons à harceler les entreprises qui font leur fric en construisant des prisons ou en expulsant des sans-papiers !* »

- 14 juin 2008, **Paris**

Plusieurs véhicules sont incendiés simultanément, une voiture diplomatique rue Weiss (12ème arrondissement) devant le ministère de l'Economie (et une BMW défoncée), une camionnette toute neuve de l'entreprise Forclum (appartenant au groupe Eiffage, constructeur de prisons) rue de Charenton (12ème), et un camion de la mairie de Paris rue de Coriolis (12ème).

- 14 juin 2008, **Bruxelles**

L'entrée de la station de métro Osseghem, dans le quartier de Molenbeek, est totalement dévastée par un groupe d'inconnus en moins de deux minutes : distributeurs de billets, composteurs, caméras de surveillance et grandes baies vitrées défoncées. Sur place, un tag précise « Stop aux rafles ».

- 14 juin 2008, **Moscou**

Les bureaux de Moscou d'Air France ont été repeints avec les slogans « Solidarité avec les sans-papiers » (en français) et « No states, no borders, no races ».

- 15 juin 2008, **Paris**

Rassemblement d'une cinquantaine de personnes contre la machine à expulser au métro La Chapelle.

- 16 juin 2008, **Bruxelles**

Une camionnette de ISS Cleaning a été incendiée à Bruxelles. « *ISS Cleaning effectue les travaux de nettoyage dans les centres fermés [centres de rétention]* ».

- 18 juin 2008, **Lille**

Les vitres de l'agence de la BNP située rue Gambetta à Lille sont brisées. « Non aux rafles, BNP collabo » est tagué sur le mur en face.

- 21 juin 2008, **Vincennes**

Salem Souli, tunisien de 41 ans meurt en fin d'après-midi au CRA de Vincennes alors que des incidents ont éclaté le matin, ce que la préfecture de police a formellement cherché à démentir. Il serait mort « *d'une crise cardiaque, sans intervention des effectifs de police* ». Des affrontements font suite mais sont réprimés par le gaz. Trois personnes auraient été hospitalisées « *pour une raison indéterminée* ».

- 22 juin 2008, **Vincennes**

Quelques dizaines de manifestants étaient rassemblées à Vincennes suite à l'annonce de la mort de Salem Souli. Ils ont réussi à accéder au parking qui jouxte le CRA. Quelques minutes plus tard les retenus ont commencé à mettre à sac les chambres en signe de révolte et les flics ont riposté de manière particulièrement brutale avec des courses-poursuites à l'extérieur, passablement débordés par la situation à l'intérieur. C'est une mutinerie générale au centre de rétention de Vincennes en réponse au décès de la veille, c'est une émeute qui éclate et les deux bâtiments sont entièrement détruits par le feu et évacués. La plus grande prison pour étrangers d'Europe est en cendres. 200 personnes sont désormais rassemblées à l'extérieur du centre, encerclées par les flics. Parmi les sans papiers blessés, six sont inconscients et un autre a le bras cassé. Le Samu, les pompiers et la Croix-rouge sont présents. Celui qui a le bras cassé a été blessé lors de l'intervention des CRS. Pendant l'incendie et l'évacuation la répression continue, mais un retenu manque à l'appel le soir, il a réussi à se faire la belle. Il ne reste plus rien du centre, les rafles diminuent en ile-de-France et dans toute la France. Un porte-parole de l'UMP (Frédéric Lefebvre) dénonce le comportement du Réseau Éducation Sans Frontières estimant « *qu'il n'est pas tolérable que des collectifs, type RESF viennent faire des provocations aux abords de ces centres au risque de mettre en danger des étrangers retenus. L'UMP demande que toutes les conséquences soient tirées, y compris au plan judiciaire, si la responsabilité de membres de collectifs comme RESF était avérée.* »

- 26 juin 2008, **Rennes**

Manifestation sauvage devant le centre de rétention de St-Jacques, des fumigènes sont allumés et 22 personnes sont interpellées et placées 24 h en garde-à-vue pour « port et détention d'artifices non détonant. »

- 3 juillet 2008, **Paris**

Toutes les vitres de l'agence BNP rue Dugommier (12ème) sont défoncées, et ses deux distributeurs sont incendiés. « *Spéciale dédicace aux incendiaires du CRA de Vincennes (la BNP a balancé des sans-papiers aux keufs à plusieurs reprises)* ».

- 5 juillet 2008, **Paris**

Bruno, arrêté en janvier devant le CRA de Vincennes [Cf. 19 janvier 2008] annonce qu'il se soustrait au contrôle judiciaire et part en cavale.

- 22 juillet 2008, **Nantes**

Le centre de rétention est incendié en partie, fermé et les retenus sont évacués... en cellules de garde-à-vue.

- 2 août 2008, **Mesnil-Amelot**

Un incendie s'est déclaré dans l'après-midi dans une chambre du Centre de rétention administrative du Mesnil-Amelot (Seine-et-Marne). Vers 17h30, de la fumée sortait du bâtiment où la chambre d'un retenu était en feu, alors qu'une quarantaine de personnes manifestaient devant le centre. Deux cellules ont été incendiées à une vingtaine de minutes d'intervalle. Les gendarmes font usage de gaz lacrymogène. Pour la préfecture de Seine-et-Marne, les manifestants ont provoqué l'incident : *« Le mouvement a été incité de l'extérieur par une vingtaine de manifestants d'un collectif de soutien aux sans-papiers »*. Comme si des sans papiers n'étaient pas capables de foutre le feu ou de se révolter par eux-mêmes. L'UMP demande, *« outre des suites judiciaires à cette affaire, que les collectifs d'extrême gauche et autres groupuscules violents ne puissent plus manifester à proximité de ces centres, au risque de provoquer des actes de violence, mais qu'ils ne soient autorisés à le faire que devant les préfectures »*.

- 20 août 2008, **Hambourg**

Dans le cadre des « campement antiraciste » et « campement climatique » qui se déroulaient à Hambourg (Allemagne) du 16 au 24 août, la journée du 20 août a été marquée par l'intrusion de 40 personnes cagoulées en pleine journée dans les bureaux traitant les demandes de papiers des étrangers, équivalent aux préfectures françaises. En moins de deux minutes selon la police, les ordinateurs, et mobiliers ont été saccagés et les locaux ont été recouvert de jets d'extincteur plein de peinture rouge.

- 21 août 2008, **Hambourg**

Le consulat de France de Hambourg est occupé en soutien aux luttes des sans-papiers et aux personnes inculpées et incarcérées dans le cadre de la répression contre les dits « anarcho-autonomes » par le gouvernement français. Une quarantaine de personnes ont réussi à rentrer dans le consulat, alors que la plupart des institutions et bâtiments officiels ou cibles potentielles d'actions étaient surveillés par des cohortes de policiers suite à l'action dans le bureau des étrangers. Une banderole de solidarité avec les sans-papiers a été accrochée du balcon par dessus le drapeau français. Après un début de bousculade autour de la machine à fax et quelques débats avec le consul et le personnel offusqués de l'occupation et de la banderole sur la façade alors que « la nation était en deuil suite à la mort de soldats français en Afghanistan », les policiers appelés à la rescousse ont vaguement tenté d'interpeller les occupants lors de leur sortie du consulat, mais sans succès.

- 11 novembre 2008, **Vincennes**

300 personnes manifestent devant le CRA Vincennes au lendemain de la réouverture d'une partie de ses installations. Des heurts éclatent en fin d'après-midi entre la police et les manifestants quand ces derniers se dirigent vers l'autoroute A4 pour bloquer la circulation.

- 6 octobre 2008, **Bruxelles**

Tous les DAB mistercash externes de Saint-Gilles sont mis hors d'état de nuire par encollage de la fente destinée aux cartes bancaires.

- 18 octobre 2008, **Paris**

Dans le 18ème arrondissement, un magasin Bouygues est attaqué, sa vitrine fracturée. Un tag « Feu aux prisons » est laissé sur la devanture. *« Bouygues n'est pas seulement un vendeur de laisses électroniques, c'est aussi un des plus gros constructeurs de prisons et de centres de rétention en France. Cette action a été réalisée en solidarité avec les compagnons arrêtés après la manif du 1er octobre à Bruxelles. Tant que cette société tiendra debout, les prisons auront de beaux jours devant elles. Détruisons les prisons, abattons le capitalisme ».*

- 12 décembre 2008, **Plaisir** (Yvelines)

Le centre de rétention administrative situé au sein du commissariat de Plaisir est envahi par la fumée. Deux hommes, âgés de 21 et 28 ans, qui occupaient la chambre où un matelas a été incendié volontairement, sont déférés au palais de justice de Versailles. Selon les premiers éléments de l'enquête, l'un des deux a mis le feu à l'aide de son briquet. Les deux hommes sont présentés tard devant le tribunal correctionnel. L'affaire est renvoyée. Le plus jeune, soupçonné d'avoir mis le feu, est écroué et sera suivi par un psychiatre.

- 19 janvier 2009, **Bordeaux**

Un incendie éclate dans le CRA situé dans les sous-sols du commissariat de Bordeaux-Mériadeck. L'incendie fait apparaître des faiblesses et lacunes au niveau matériel. Plusieurs personnes sont accusées et placées en détention préventive à la maison d'arrêt de Gradignan. Le CRA dévasté est fermé, sa réouverture est prévue pour avril 2011, avec des places en moins. Outre des dégâts matériels, l'incendie a provoqué l'évacuation des 12 personnes retenues au CRA ainsi que de 23 personnes gardées à vue dans le commissariat. Les fumées ont aussi provoqué l'intoxication de deux flics.

- 23 janvier 2009, **Paris**

Rassemblement à Beaubourg pour la liberté des inculpés de l'incendie de Vincennes et des camarades et compagnons incarcérés. Une immense banderole « Liberté pour les inculpés de Vincennes - Fermeture des centres de rétention » est déployée sur la façade du centre Pompidou pendant que 80 personnes se rassemblent sur le parvis. Le plateau d'une émission de France Culture qui se déroulait en direct dans le musée est interrompu pour y lire un texte. Les personnes présentes au rassemblement se baladent ensuite en cortège dans le quartier pour y diffuser tracts et informations puis se rassemblent devant l'administration pénitentiaire située rue du Renard, des vitres sont détruites.

- 26 janvier 2009, **Bruxelles**

Un véhicule ISS est incendié à Koekelberg. *« ISS Cleaning est une entreprise qui participe à l'entretien des centres fermés en Belgique ».* La même nuit, peu avant 3 heures du matin, ce sont trois bagnoles de flics devant le commissariat de la rue du Bailli à Ixelles qui partent en fumée. *« Solidarité avec les compagnons qui se sont défendus face à la police après la manifestation de Steenokkerzeel la semaine dernière et avec les révoltés qui ont incendié le 127bis en août ».*

- 31 janvier 2009, **Vincennes**

Environ 500 personnes se sont rassemblées en fin de journée devant le CRA de Vincennes, où des heurts ont éclaté entre manifestants et forces de l'ordre. Quatre personnes sont interpellées. Des échauffourées éclatent également à la station de RER de Joinville-le-Pont (Val-de-Marne) entre des CRS et des manifestants, dont certains se sont rendus devant le commissariat du 12ème arrondissement de Paris, où les interpellés ont été conduits. Cinq nouvelles arrestations ont lieu devant le commissariat.

- 3 février 2009, **Grenoble**

Aux alentours de 7h du matin sur le pont du tram entre Grand Sablon et Les Taillées, un feu de pneus et de poubelles bloque les trams. Sur la barrière du pont était accrochée une banderole sur laquelle on pouvait lire : « sabotons le train-train quotidien ».

- 19 février 2009, **Toulouse**

Au CRA de Toulouse-Cornebarrieu. Un retenu pour lequel un embarquement était prévu par bateau dans la journée s'automutile avec une boucle de ceinture. Lorsque les policiers, chargés de la surveillance du centre, veulent intervenir, des retenus bloquent la porte d'accès avec des matelas et mettent le feu à une chambre. Sept personnes sont placées à l'isolement et puis en garde-à-vue, trois seront emprisonnés à Seysses.

- 25 février 2009, **Paris**

Trois sans papiers emprisonnés dans le cadre de l'incendie du centre de rétention de Vincennes comparaissent devant un juge des libertés lors d'une audience non publique. Ekma Mouktaré, Ali Diallo et Mahamadou Dramé sont tous maintenus en détention.

- 2 mars 2009, **Sète**

Trois sans-papiers doivent être expulsés par bateau vers le Maroc. Ayant appris l'expulsion de l'un d'eux, qui avait déjà refusé physiquement deux fois l'expulsion, une quinzaine de personnes occupent le ferry pendant plus de deux heures. Le capitaine demande le débarquement des trois sans-papiers au préfet. Ils sont reconduits aux centres de rétention de Sète et Marseille dans la soirée, leur expulsion annulée. *« Des circonstances favorables et une forte détermination ont permis d'empêcher pour cette fois-ci la Comarit d'accomplir son rôle dans la machine à expulser. Ne crions pas victoire, la cadence folle de ces politiques dites de gestion migratoire nous dépasse pour l'instant : tous les jours, dans tous les ports et aéroports, l'Etat et ses collaborateurs privés expulsent. »*

- 21 mai 2009, **Gand**

Une voiture appartenant à l'entreprise ISS Cleaning Services (qui fournit des services de nettoyage aux centres fermés) et une voiture du groupe de presse Cordelia sont incendiées dans la nuit.

- 10 juillet 2009, **Bruxelles**

Au début du mois, un bâtiment au centre de Bruxelles occupé par 300 sans-papiers et propriété de la Haute école Erasme a été expulsé. Des sans-papiers s'étaient retranché sur le toit pendant un moment. Le 10 juillet, un deuxième immeuble squatté par des centaines de sans-papiers est expulsé. Cette fois-ci, le bâtiment était barricadé. Deux jours plus tard, deux nouveaux édifices sont occupés par des centaines de sans-papiers à Bruxelles. A Louvain, des inconnus ont cassé six vitres d'un bâtiment de Groupe S, propriétaire d'un des bâtiments expulsés. Ils ont aussi tagué sur la façade des slogans faisant référence à l'évacuation du bâtiment du secrétariat social à Bruxelles : « N'oubliez pas l'évacuation. A bas les frontières ! ». Quelques jours plus tard, visite est rendue à la Haute école Erasme sur le campus de Jette pour la remercier de l'hospitalité qu'elle a démontrée envers les 300 sans-papiers expulsés qui occupaient un de ses bâtiments rue Antoine Dansaert. Une vingtaine de vitres sont brisées en représailles. Une carte de visite improvisée sur le mur d'à côté précise : « 300 sans-papiers expulsés par Érasme. Crève ».

- 22 juillet 2009, **Diest** (Belgique)

Des inconnus ont déversé de l'acide sulfurique sur la façade de la maison du citoyen Carri Claes à Diest. L'acide a bien endommagé les murs et le garage. Etant donné qu'il a balancé des sans-papiers qui travaillaient sur un chantier aux autorités, Mr Claes estime dans la presse que cet acte de malveillance pourrait constituer des représailles.

- 2 août 2009, **Vincennes**

Deux retenus du centre de rétention de Vincennes s'évadent dans la nuit. Un troisième est rattrapé blessé. Pour s'échapper, les trois hommes ont d'abord arraché le grillage d'une fenêtre puis, modifiant le champ d'observation d'une caméra en secouant le poteau où elle était accrochée, ils ont escaladé la clôture.

- 8 août 2009, **Louvain**

Des inconnus attaquent le Bureau de la Poste de Kessel-Lo. Ils ont cassé l'entrée et toutes les vitres du bâtiment. Un slogan est peint sur le mur : « Vive les évasions ». La Banque de la Poste gère les comptes des prisons et des centres fermés en Belgique.

- 6 juin 2009, **Paris**

Un ex-retenue du CRA de Vincennes recherché dans le cadre de l'enquête sur l'incendie est arrêté lors d'une rafle à Barbes et mis en prison.

- 10 juin 2009, **Paris**

Moise Diakité, inculpé de l'incendie du centre de rétention de Vincennes et emprisonné depuis 8 mois est libéré et placé sous contrôle judiciaire en attente du procès.

- 10 juin 2009, **Brook House** (Grande Bretagne)

Peu de temps après l'ouverture du centre de rétention de Brook House qui se trouve sur l'aéroport de Gatwick, les retenus se révoltent dans la soirée. l'émeute n'a été maîtrisée que vers 6h du matin par les gardes et la police anti émeute venue en renfort. Un grand nombre de cellules ont été endommagées ainsi que l'aile du bureau de l'administration. Un grand feu fait notamment de matelas a été allumé dans la cour extérieure.

- 12 juin 2009, **Perpignan**

Dans la soirée, à l'intérieur du centre de rétention de Perpignan, un retenu parvient à accéder à la cour de promenade en faisant la courte échelle et ouvre les portes. Plusieurs retenus s'y engouffrent, créant un mouvement de foule. Pendant ce temps, un autre retenu est retourné dans sa chambre, a fait une mèche avec du papier toilette et, avec sa cigarette, a mis feu à son matelas. La chambre est brûlée et, à cause de la fumée, l'ensemble du CRA a été fermé.

- 14 juin 2009, **Yarl's Wood** (Grande Bretagne)

Une grève de la faim commence dans la section spécialisée dans l'enfermement des familles. En plus de cette grève, les prisonniers et prisonnières manifestent à l'intérieur du centre et occupent les couloirs. Dans la journée du 17 juin, une de ces manifestations est violemment réprimée par les gardiens de la société Serco qui gère la prison. Hommes, femmes et enfants sont gazés à l'intérieur des locaux. Parallèlement au mouvement se déroulant dans la section famille, une grève de la faim se déclenche dans la section des femmes. Dehors, un rassemblement de soutien est organisé devant les locaux de la société Serco qui emploie les matons de Yarl's Wood.

- 15 juin 2009, **Bari** (Italie)

Alors qu'un rassemblement de protestation a lieu à la fois à l'intérieur et à l'extérieur de la taule pour migrants, un groupe de retenus algériens fait une tentative d'évasion collective en escaladant les toits. Malheureusement les militaires réussissent à les encercler et à les attraper. La nuit suivante, un autre groupe tente l'évasion mais n'y parvient pas non plus.

- 16 juin 2009, **Paris**

Mahamadou Drame, inculpé de l'incendie du centre de rétention de Vincennes et emprisonné depuis 11 mois à Fleury-Mérogis est libéré suite à une demande de mise en liberté, placé sous contrôle judiciaire dans l'attente du procès. Un rassemblement de 150 personnes a lieu devant le centre de rétention de Vincennes. Les retenus, joints par téléphone, disent qu'ils ont pu entendre les cris de solidarité des manifestants.

- 19 juin 2009, **Vincennes**

Une manifestation a lieu devant le CRA. Un très important dispositif policier maintient les manifestants très éloignés du centre mais des retenus joints par téléphone disent qu'ils ont pu entendre les slogans de solidarité des 150 participants au rassemblement et qu'à l'intérieur ils ont aussi manifesté au cri de « liberté! » De plus, une vingtaine de personnes arrivées en avance à la manif a pu approcher des grilles de la prison pour entrer en contact sonore avec les prisonniers. Cette manifestation a eu lieu un an après la révolte qui a détruit le centre de rétention de Vincennes qui pouvait alors contenir 280 personnes. Entre temps, il a été en partie reconstruit et environ 80 personnes y sont enfermées en permanence.

- 19 juin 2009, **Alphen aan den Rijn** (Pays Bas)

Une manifestation a lieu devant cette prison pour étrangers, en solidarité avec les retenus et dans le cadre d'une journée de mobilisation contre la construction d'un nouveau centre de rétention à Rotterdam. Les retenus enfermés dans le centre manifestent également à l'intérieur, de concert avec ceux qui étaient dehors. Plusieurs d'entre eux refusent de réintégrer les cellules et beaucoup restent aux fenêtres pour être en contact visuel avec les manifestants. Les gardes interviennent alors violemment, arrachant les gens des fenêtres et plaçant plusieurs retenus à l'isolement.

- 20 juin 2009, **Lyon**

Une manifestation « pour la liberté de circulation et d'installation et pour la fermeture de tous les centres de rétention » a lieu devant le centre.

- 20 juin 2009, **Madrid**

Une manifestation de solidarité avec les enfermés a lieu devant le centre d'internement pour étrangers.

- 1er juillet 2009, **Paris**

Ali Diallo, inculpé de l'incendie du centre de rétention de Vincennes est libéré sous contrôle judiciaire jusqu'au procès comme la plupart de ses co-accusés libérés. Au total, suite à l'incendie du centre de rétention de Vincennes, ce sont donc 10 anciens retenus qui sont inculpés. Il n'y a toujours pas de date de procès.

- 13 septembre 2009, **Paris**

Deux DAB de La Poste sont cramés, boulevard Soult. « *La Poste balance des pauvres aux kisdés. Cette agence l'a fait fin 2007 avec des sans-papiers, comme à Châtellerauld et aux Mureaux. La vengeance se mange froid. Solidarité avec les révoltés du centre de rétention de Vincennes et d'ailleurs.* »

- 22 septembre 2009, **Paris**

La délégation de la Croix-Rouge du 9ème arrondissement a ses grandes vitrines brisées et ses murs tagués « EXPULSEUR DE SANS-PAPIERS » et « DEMASQUONS LES COLLABOS ». « *Par cette action nous voulons nous aussi manifester notre solidarité avec tous ceux qui luttent à l'intérieur et à l'extérieur des centres de rétention contre la machine à expulser et le monde qui va avec.* »

- 23 septembre 2009, **Paris**

Alors que se tient à Milan le procès de 14 sans-papiers inculpés pour une révolte qui a eu lieu au centre de rétention de Milan, une quarantaine de personnes occupent le siège de la Croix Rouge française situé 98 rue Didot dans le 14ème arrondissement. Une banderole « La Croix Rouge enfemme, la Croix Rouge expulse » est accrochée aux grilles extérieures et des tracts sont distribués aux employés présents et affichés à l'extérieur.

- 23 septembre 2009, **Bruxelles & Louvain**

Une trentaine d'automates de ventes de la STIB (équivalent RATP) et de composteurs ont subi quelques dommages. Les fentes servant à payer par carte et par monnaie ainsi que l'espace pour retirer les tickets ont été bouchés selon les cas à l'aide de cure-dents et de glue, avec de la mousse expansive ou de la soudure à froid. Des messages laissés sur place rappellent la construction du nouveau centre fermé pour étrangers et la collaboration de la STIB, qui arrête des sans-papiers lors de contrôles, avec la machine à expulser. A Louvain, des inconnus masqués sont entrés dans l'après-midi dans la salle de vente d'une office du De Lijn, les transports en commun flamands. Ils ont bloqué les guichets avec de la mousse et ont jeté des tracts. Les tracts parlaient de la collaboration du De Lijn avec les rafles de sans-papiers, les expulsions et la construction d'un nouveau centre fermé à Steenokkerzeel.

- 29 septembre 2009, **Paris**

Une dizaine de personnes s'invitent à deux débats dans le cadre du forum des instituts culturels étrangers à Paris dont le thème était cette année-là : « Sublimons les frontières ». Il s'agissait donc de rappeler au public des centres culturels des Pays-Bas et de l'Italie que les frontières, et notamment celles issues de la construction européenne, riment avant tout avec contrôles, camps, enfermement, mort, pour des millions de personnes. L'accueil à l'institut culturel néerlandais ne fut pas vraiment chaleureux. Les mondains ont très rapidement chahuté et insulté le groupe. Un tract est balancé. A l'institut culturel italien est lu le témoignage d'un retenu du centre de Ponte Galleria à Rome et des informations sur les révoltes dans les centres de rétention en Italie ainsi que sur le procès en cours de 14 émeutiers du CIE de Milan.

- 7 octobre 2009, **Lyon**

Le distributeur et les vitres de la banque BNP dans le 6ème arrondissement, ciblée pour son rôle dans la machine à expulser, sont détruits.

- 16 octobre 2009, **Gand** (Belgique)

Une vingtaine de vandales masqués envahissent l'entreprise de construction Besix, dans la commune gantoise de Sint-Denijs-Westrem. Selon le parquet de Gand, ils saccagent l'entreprise. Les faits résultent du mécontentement provoqué par la construction d'un nouveau centre fermé pour les sans-papiers à Steenokkerzeel, à côté du centre fermé existant 127bis. La bande est entrée dans le bâtiment de Besix, Kortrijksesteenweg, en fin de matinée et a saccagé tout le mobilier. Ils ont projeté de la peinture noire partout, abîmé du matériel de bureau, des ordinateurs, des peintures et des écrans plats, ils ont également déversé un produit odorant sur le sol. La salle d'accueil, plusieurs bureaux et des espaces de conférences ont été saccagés. Des slogans en noir ont été mis sur un mur : « No borders » et « 127 tris JAMAIS ». Les assaillants ont expliqué à la réceptionniste qu'il ne lui arriverait rien si elle restait calme. Ils ont également déclaré que leur acte était « *la conséquence de la construction des prisons* ». Le nouveau centre sera construit sur un terrain qui jouxte le centre fermé 127 bis. La police n'a aucune trace des suspects, mais elle s'est déclarée certaine qu'il s'agissait d'anarchistes.

- 31 octobre 2009, **France**

Lors de son audition par les députés de la commission de la Défense, le général Roland Gilles, directeur général de la gendarmerie nationale annonce que la gendarmerie va abandonner, entre 2009 et 2011, sa mission de gestion des centres de rétention administrative. Cette gestion sera confiée à la Police aux frontières (PAF), qui, elle, verra donc ses effectifs augmenter massivement.

- 4 novembre 2009, **Paris**

Une série de tags pointant les activités de trois entreprises ont été réalisés, au 19 rue de La Butte aux Cailles (13ème), domicile de Marc Daumas. A été inscrit « M. Daumas gagne du fric en exploitant les prisonniers » et « Ni prison, ni rétention, Liberté pour tous ». Marc Daumas est le directeur du développement de l'entreprise GEPSA. Au 28 rue Lantiez (17ème), domicile de Laurent Florin, chef de projet du développement chez GEPSA : « Laurent Florin s'enrichit sur le dos des prisonniers. Feu à GEPSA ! Feu aux Prisons ! », au 151 rue Saint-Martin (3ème), domicile de Rachel Jung, responsable de la communication de l'APIJ : « Rachel Jung travaille à emprisonner les pauvres », « A bas toutes les prisons ! Liberté ! ». « *GEPSA (filiale de SUEZ) est un des partenaires privés privilégiés de l'administration pénitentiaire pour tout ce qui touche au travail dans les prisons : exploiter au mieux les détenus, la main d'œuvre la moins chère du marché français... L'APIJ (Agence Publique pour l'Immobilier de la Justice) est l'organisme public dépendant du ministère de la Justice chargé de la construction ou la rénovation des palais de justice et des prisons...* »

- 4 novembre 2009, **Paris**

Au nord de Paris, les 4 pneus d'un camion ISS Espace Vert et deux des pneus d'une camionnette ISS proprement sont crevés. « *Il s'agit là d'une (très) modeste contribution à la lutte en Belgique contre la nouvelle prison pour étrangers de Steenokkerzeel (dans laquelle ISS s'enrichit)* ».

- 6 novembre 2009, **Berchem-St-Agathe** (Belgique)

Une camionnette de Valens est incendiée à Berchem-st-Agathe. Sur le mur d'en face est écrit « Ni centre fermé, Ni prison ! ». Valens est une entreprise qui fait partie du Groupe EIFFAGE, qui participe à la construction d'un nouveau centre fermé à Steenokkerzeel et à la construction de prisons en France.

- 16 novembre 2009, **France**

Dans un arrêt rendu public, le Conseil d'État suspend l'exécution du marché passé entre le ministère de l'immigration et l'association Collectif Respect, dans le cadre de l'appel d'offres lancé par le gouvernement sur l'aide aux étrangers en centre de rétention. Il valide en revanche l'exécution des contrats passés par le ministère avec les cinq autres associations sélectionnées : la Cimade, France Terre d'Asile, Forum Réfugiés, l'Assfam et l'Ordre de Malte. Ces associations qui ont remporté l'appel d'offre gèrent et administrent désormais les centres de rétention pour le compte de l'État. Le nouveau dispositif divise la « mission d'assistance aux étrangers en rétention » entre les « prestataires », répartissant en huit « lots » la trentaine de CRA à travers la France. La Cimade était la seule association habilitée jusqu'alors à intervenir dans l'ensemble des centres.

- 20 novembre 2009, **Palaiseau**

Huit retenus s'évadent dans la nuit du CRA de Palaiseau (Essonne), l'un d'eux est rattrapé et placé en garde-à-vue. Ils ont réussi à forcer une fenêtre du premier étage d'où ils sont descendus grâce à un drap. Puis ils ont réussi à dévisser la grille de protection pour s'enfuir.

- 22 novembre 2009, **Bruxelles**

Plus de 150 personnes partent en manifestation sauvage dans le Midi, Anderlecht et Molenbeek. Un appel avait été lancé contre la construction d'un nouveau centre fermé à Steenokkerzeel, contre la machine à expulser et contre toutes les prisons. La manifestation, qui rappelait également les événements récents dans les prisons et les émeutes à Anderlecht, a suscité beaucoup de sympathie des passants. Plusieurs véhicules d'entreprises impliquées dans la gestion des prisons et des centres fermés ont été tagués. Après presque deux heures, la manifestation s'est dispersée avant que les flics, qui se préparaient, n'interviennent.

- 2 décembre 2009, **Bruxelles**

Peu après le lever du soleil, sont défoncées à la masse une bonne vingtaine de nouvelles vitres renforcées ainsi que la porte du siège central de Sodexo situé rue Charles Lemaire à Auderghem. Un tag rappelle aux gens qui passent par là que Sodexo est un collabo de la machine à expulser.

- 5 décembre 2009, **Paris**

Plus d'une soixantaine de distributeurs de billets de la BNP et de La Poste sont pris pour cible dans les 10ème, 11ème, 12ème, 13ème, 19ème et 20ème arrondissements. Certains sont obstrués à la soudure à froid ou avec des cartes bloquées, et quelques autres sont mis hors d'état de nuire pour plusieurs jours avec de l'acide sulfurique. Sur chaque écran un autocollant précise : « hors-service. Cette banque balance des sans-papiers aux flics. Sabotons la machine à expulser. Liberté pour toutes et tous ». *« L'expulsion de sans-papiers ne tient pas seulement aux flics en uniforme mais aussi à divers rouages : du conseiller pôle emploi qui contrôle les papiers en passant par les humanitaires qui cogèrent les expulsions jusqu'aux banques qui livrent régulièrement leurs clients sans-papiers aux chtars. Liberté. »*

- 9 décembre 2009, **Paris**

En écho aux sabotages récents de DAB, plusieurs banderoles sont suspendues dans différents quartiers de Paris au matin. Ces banderoles ciblent notamment les banques BNP et la Poste qui, à plusieurs reprises, ont livré des clients sans papiers à la police. Elles rappellent également que les dix accusés de l'incendie du Centre de Rétention de Vincennes en juin 2008 passeront en procès les 25-26-27 janvier 2009 à Paris. On peut y lire « Destruction des Centres de Rétention », « Sabotons la machine à expulser », « Vive les feux de la révolte », « Les banques poukavent les Sans-papiers. A bas les collabos », « Solidarité avec les inculpés de l'incendie de Vincennes »...

- 10 décembre 2009, **Paris**

Un engin de chantier de la marque Eiffage (constructeur de taules) est entièrement incendié sur le chantier du tramway au niveau de la porte Saint Mandé à Paris.

« En solidarité avec les prisonniers en lutte d'ici et d'ailleurs et avec les inculpés de l'incendie du centre de rétention de Vincennes ».

- 12 décembre 2009, **Paris**

Par un froid après-midi, une trentaine de personnes se retrouvent autour de la banderole « Liberté pour tous avec ou sans papiers ». Elles ont collé, diffusé et tagué dans les rues autour de Belleville, Couronnes et Ménilmontant, des tracts et des affiches contre la machine à expulser et en solidarité avec les inculpés de l'incendie de Vincennes. Quelques tags ont été laissés sur les murs ou les vitrines des banques : « Balance des sans-papiers ». L'air s'est réchauffé aux cris de « Pierre par pierre, mur par mur, détruisons les frontières et les prisons », « Liberté pour tous avec ou sans papiers », « Feu, feu, feu aux centres de rétention ». Aucun flic à l'horizon. Cette « balade » est organisée au bouches à oreilles (c'est-à-dire en évitant les moyens de flicage comme internet et le téléphone portable) et sans appel public.

- 15 décembre 2009, **Gradisca d'Isonzo** (Italie)

Dans la soirée un paquet explosif est déposé dans les bureaux du *Centro di identificazione ed espulsione* (CIE, équivalent des CRA), à Gradisca d'Isonzo, dans la province de Gorizia. La déflagration n'a pas causé de blessé.

- 15 décembre 2009, **Liège** (Belgique)

Le magasin d'alimentation générale Taaj, situé au pied des tours de Droixhe, est fermé pour une durée indéterminée suite à un incendie. Le magasin a subi d'importants dégâts occasionnés par les flammes et les épaisses fumées. Le plancher du magasin n'offrirait plus toutes les garanties de stabilité. Cet incendie survient quelques jours après une descente de police qui visait à interpellier des travailleurs illégaux dans les ateliers.

- 15 décembre 2009, **Heist-op-den-Berg** (Belgique)

Des inconnus peignent des slogans, en rouge et en noir, sur les façades de trois églises, de panneaux publicitaires et d'écoles. Les slogans dénoncent une entreprise qui collabore avec la construction du nouveau centre fermé à Steenokkerzeel : « Michiels collabore », « Michiels se fait du fric en enfermant des sans-papiers », « Arrêtons les déportations » et « Michiels bâtards ». Les inconnus frappent dans trois communes différentes autour de Heist-op-den-Berg. L'entreprise ciblée s'appelle Michiels Grondwerken, établie dans la commune de Booischot (Heist-op-den-Berg). Le directeur de l'entreprise est déconcerté : « *Nous effectuons sur le chantier du nouveau centre fermé des travaux de terrassement. Nous sommes heureux de pouvoir le faire, car nous aussi devons gagner notre pain.* » Ou encore : « *Sur internet, j'ai trouvé mon nom qui figure dans une liste noire des entreprises qui construisent le nouveau centre fermé. C'est terrifiant. Ils sont déjà peints des insultes sur les panneaux à l'entrée de l'entreprise.* »

- 16 décembre 2009, **Milan**

Un paquet explose partiellement à l'université Bocconi de Milan. Un défaut dans la construction n'a fait exploser que la tête d'un engin construit avec un tuyau rempli de deux kilos de dynamite, de vis et de boulons, et réglé par une minuterie. L'engin a été laissé à l'intérieur d'un renforcement dans un couloir entre le bâtiment de la rue Sarfatti et l'école de Management de l'université. Une attaque revendiquée par la Federazione anarchica informale (FAI). « *L'indignation morale, face à la construction de nouveaux camps de concentration dans l'occident « sur-civilisé » de ce début de 21ème siècle, fait place à l'action. [...] Fermeture immédiate des camps de rétention ou le sang des patrons commencera à couler.* »

- 17 décembre 2009, **Paris**

Deux foyers d'incendie allumés contre le cabinet d'architectes Alain Derbesse, rue Decrès dans le 14ème arrondissement de Paris. Dans le hall de l'entrée, un grand tag précise : « Concepteurs de prisons assassins ! ».

- 20 décembre 2009, **Paris**

Le ministère de l'Immigration annonce que le siège parisien de l'Office Français de l'Immigration et de l'Intégration (OFII) a été l'objet d'actes de vandalisme. Un grand nombre de portes et de vitres du bâtiment, situé dans le 15ème arrondissement, ont été brisées et l'inscription « Feu aux CRA, Non aux expulsions » a été relevée par les enquêteurs. On apprend par ailleurs qu'en octobre, l'antenne lilloise de l'OFII avait également été vandalisée après l'expulsion de sans-papiers afghans dans la foulée du démantèlement de la jungle de Calais.

- 22 décembre 2009, **Grenoble**

La boutique Bouygues située Grand Rue a sa devanture taguée « Bouygues construit des taules » et sa vitrine brisée.

- 24 décembre 2009, **Paris**

Nouvelle balade à Barbès (18e). Sont collées les affiches « Pour des cendres de rétention », « Solidarité avec les inculpés de Vincennes », « Beau comme un centre de rétention qui flambe », etc. Les slogans qui suivent sont criés : « Liberté pour tous avec ou sans papier », « Feu feu feu aux centres de rétention », « Pierre par pierre nous détruirons toutes les prisons », « Flics porcs assassins », slogans repris à de nombreuses reprises par les passants. Des tracts comme « Brûlons les frontières », « Pourquoi nous sommes contre toutes les prisons » et « La grande loterie des camps » sont distribués par milliers. Des tags sont inscrits sur les banques (BNP boulevard Barbès et La Poste de la Goutte d'Or) et autres bâtiments comme « Feu à toutes les prisons », « La Poste balance les sans-papiers », « La BNP balance les sans-papiers aux keufs », « Les flics sont des porcs », « Guerre immobilière = guerre aux pauvres » sur les murs d'un marchand de biens, « Flics porcs assassins » sur l'école en face du commissariat de la Goutte d'Or et une vingtaine d'autres.

- 25 décembre 2009, **Brindisi** (Italie)

Nouvelle tentative d'évasion au Centre d'identification et d'expulsion (CIE) de Restinco, aux portes de Brindisi. Une dizaine de retenus ont tenté de s'échapper de la structure. Les immigrés ont été malheureusement bloqués par les forces de l'ordre. Il n'y aurait pas de blessés. Le 9 novembre précédant une cinquantaine d'immigrés tentaient la fuite : une dizaine d'entre eux, après un affrontement avec la police et les carabinieri, avaient réussi à s'échapper.

- 28 décembre 2009, **Itterbeek** (Belgique)

Sur un chantier de VALENS – INFRABEL dans la rue Herdebeek à Itterbeek, quatre grues et plusieurs excavatrices ont été lourdement endommagées par un incendie provoqué vers 4 heures du matin. Les travaux sur le Réseau Express Régional doivent être interrompus temporairement. VALENS, qui fait partie du groupe Eiffage, participe à la construction du nouveau centre fermé pour clandestins à Steenokkerzeel. INFRABEL est l'entreprise qui gère l'infrastructure du réseau des chemins de fer belges.

- 9 janvier 2010, **Roissy**

400 sans-papiers manifestent dans l'après-midi à l'aéroport parisien de Roissy-Charles-de-Gaulle pour leur régularisation. *« Nous manifestons à l'aéroport de Roissy parce que l'un de nos camarades malien a été expulsé mercredi et qu'une autre, de nationalité congolaise, doit l'être demain dimanche. Nous demandons également la libération de trois autres camarades, dont l'un est maintenu dans le centre de rétention du Mesnil-Amelot et les deux autres dans celui de Vincennes ».*

- 9 janvier 2010, **Paris**

7000 personnes manifestent samedi après-midi. La manifestation est partie depuis d'anciens locaux de la Caisse primaire d'assurance maladie, rue Ordener (18ème), occupés depuis plusieurs mois par des sans papiers de la CSP75 et rebaptisés « Ministère de la régularisation de tous les sans-papiers ». Les manifestants se dirigent en vain vers les Champs-Élysées.

- 9 janvier 2010, **Montreuil**

Une petite balade d'une vingtaine de personnes redécouvre le métro, les rues et les banques de Montreuil avec des centaines d'affiches et des dizaines de tags pendant deux heures. Quelques tags : « La BNP balance les sans-papiers », « Feu au capital ! », « Feu à toutes les prisons ! », « La CGT expulse les sans-papiers de la Bourse du travail - on n'oublie rien », « 100 papiers, 1000 feux ! », « Non aux expulsions ! », « Avec ou sans papiers, liberté pour tous ! ». Cette balade s'inscrit comme les précédentes à Barbès et Belleville dans le cadre des nombreuses actions de solidarité avec les inculpés de Vincennes et contre la machine à expulser et l'enfermement.

- 16 janvier 2010, **Paris**

Balade organisée par le bouche à oreille pour éviter la surveillance dans l'est parisien en solidarité avec les sans papiers grévistes, dans le cadre de la semaine de solidarité avec les inculpés de l'incendie du centre de rétention de Vincennes. Une centaine de personnes se retrouvent sur le chantier du Tramway Porte des Lilas, passant par Belleville, aux cris de « Ni rafles, ni expulsions, destruction des centres de rétention », puis s'arrêtent un temps voir les grévistes de Ménilmontant. Le groupe passe ensuite Rue d'Avron, criant des slogans hostiles aux collabos de la machine à expulser tels que Bouygues (qui construit des prisons) ou la BNP (qui balance des sans papiers aux keufs), et réclamant la « Liberté pour tous, avec ou sans papiers ». Une agence Bouygues est visitée ainsi que deux autres piquets de grève de sans papiers. La circulation a largement été gênée sur cet axe, des centaines de tracts ont été distribués, des dizaines d'affiches collées. La police suivait de loin, notamment trois ou quatre flics en civil. « *Parce qu'on n'a pas besoin d'être 15 000 pour agir contre ce qui nous détruit* ». Une autre balade contre la machine à expulser est appelée samedi 23 janvier à Paris, place de la République, cette fois-ci avec un appel public.

- 16 janvier 2010, **Bordeaux**

Un magasin Bouygues est recouvert d'affiches, de pancartes et de banderoles en solidarité. Une manif sauvage a lieu.

- 18 janvier 2010, **Paris**

Le feu est bouté à deux distributeurs de billets de la Poste ainsi que deux poubelles contre la façade, située rue Clavel, dans le 19ème arrondissement. Un tag est laissé sur place précisant : « La Poste balance. Solidarité. Vincennes ». Action revendiquée par le « Groupe Richard Durn pour le maintien de l'offensive ».

- 19 janvier 2010, **Bordeaux**

Une manifestation a lieu en solidarité avec les trois personnes inculpées pour l'incendie du CRA de Bordeaux un an plus tôt et ceux accusés de l'incendie de Vincennes.

- 21 janvier 2010, **Grenoble**

En solidarité avec les inculpés de l'incendie du centre de rétention de Vincennes, le palais de justice de Grenoble est recouvert de peinture rouge, et du tag « le palais de justice enterre nos révoltes, enterrons le ». Au même moment de nombreuses banques du centre ville, dont la BNP, ainsi que Pole Emploi, l'hôtel IBIS, les boutiques de Bouygues ont eu leur serrure et/ou distributeur encollés et ont été recouverts de tags : « balance les sans pap' », « solidarité avec les inculpés du CRA de Vincennes », « construit des prisons pour sans-pap' ». Une boutique Bouygues a sa vitrine cassée à côté de l'inscription « Bouygues construit des prisons pour sans-pap ». D'autres tags sont faits un peu partout dans le centre.

- 22 janvier 2010, **Alès, Nîmes, Sète et Montpellier**

A Alès, Nîmes, Sète et Montpellier, des locaux Bouygues, Fabre ETDE, de l'Ecole des Mines, des compagnies de transports maritimes et aériens COMANAV et AIR FRANCE, des agences de voyage FRAM, COMARIT et ACCOR subissent divers dommages.

- 22 janvier 2010, **Paris**

Dans l'après-midi, près d'une quarantaine de personnes se sont retrouvées derrière une banderole « Fermeture des centres de rétention » dans le 13ème arrondissement de Paris, pour une petite balade offensive. Pendant environ une heure, la balade a traversé plusieurs rues du 13ème, criant joyeusement des slogans hostiles aux centres de rétention et à l'enfermement en général, affirmant la liberté pour tous, avec ou sans papiers. Des

dizaines d'affiches appelant à la solidarité avec les inculpés du centre de rétention de Vincennes ont été collées, de nombreux tags ont été faits à la bombe de peinture et au marqueur, sur les mêmes thématiques (solidarité avec les sans-papiers, contre les centres de rétention et toutes les prisons, « Les CRA au feu, la PAF au milieu » « Les prisons au feu, les matons au milieu » « feu aux prisons » « Les taules en feu » « solidarité avec les inculpés de la révolte de Vincennes » « nous ne serons jamais libres à l'ombre d'une prison » etc.). Au bout d'un moment, une, puis deux, puis trois voitures de flics, la balade a donc traversé l'université de Tolbiac / Paris I pour ressortir de l'autre côté et finir par se disperser dans le métro, après avoir traversé une galerie commerciale en continuant de crier des slogans. Aucun contrôle d'identité, aucune interpellation.

- 23 janvier 2010, **Paris**

Dans les 9ème, 11ème, 12ème, 14ème, 15ème et 17ème arrondissements de Paris, 27 distributeurs automatiques de la Poste, du Crédit Lyonnais, de la Société Générale et du CIC ont été mis hors service avec de l'acide sulfurique ou des coups de marteaux. Des autocollants ont été apposés indiquant : « hors-service. Cette banque balance des sans-papiers aux flics. Sabotons la machine à expulser. Liberté pour toutes et tous ». *« Comme tout un chacun, les sans-papiers sont obligés d'ouvrir un compte en banque, de prendre les transports en commun, de se déplacer, de se rendre en préfecture pour la paperasse... Tous ces moments deviennent des points de frontières : autant d'occasion de se faire balancer, contrôler, rafler. Si les conséquences ne sont pas toujours les mêmes, avec ou sans papiers, nous subissons tous l'exploitation et le contrôle. Parce que l'indignation n'a jamais suffi, sabotons la machine à expulser ! »*

- 23 janvier 2010, **Paris & Vincennes**

Nouvelle balade, cette fois-ci sur un appel public. Dès le départ à République, une centaine de flics en civil et plusieurs cars encadrent la manifestation d'une centaine de personnes en essayant de l'empêcher de partir. Malgré le dispositif, la balade se dirige vers la rue Albert Thomas, où l'antenne de la Croix Rouge du 10ème arrondissement est redécorée par les manifestants pour rappeler la participation de cet organisme à l'enfermement et l'expulsion des étrangers. Les flics ont commencé à charger mais le cortège a pu continuer jusqu'à la gare de l'est. Arrivés à Château Landon, devant l'agence de voyage Carlson Wagon Lits, un autre grand collaborateur aux expulsions, plusieurs personnes sont violemment bloquées et interpellées par des dizaines de civils. Des personnes sont alors tabassées. Un ratissage policier est ensuite organisé dans tout le quartier et des gens sont arrêtés plus ou moins au hasard et au faciès. Emmenées au commissariat Charles Dallerey dans le 11ème, la plus part des personnes sont ressorties quelques heures après suite à une vérification d'identité pour cause de manifestation interdite. Mais un camarade a été gardé et accusé de jet de projectile et violence à agent. La Croix Rouge a insisté auprès des flics pour porter plainte pour dégradation et un employé qui avait préalablement essayé de retenir quelqu'un qui distribuait des tracts dans sa boutique, était prêt à identifier des gens. Un dispositif important (environ 200 flics) a été déployé autour du commissariat pour empêcher tout rassemblement. Des contrôles d'identité ont été effectués par des policiers en civil qui patrouillaient dans le quartier. Le même jour à Vincennes a lieu une action de blocage de la circulation d'un genre inédit dans le cadre de la semaine de solidarité. *« 8 poneys ont réussi à tromper la vigilance de leurs gardiens et courir vers le périphérique pour certains d'entre eux, sur l'autoroute A4 pour d'autres. Perturbant la circulation des automobiles pendant 2 bonnes heures ils ont ainsi voulu rappeler leur attachement à la liberté de circulation et d'installation de tous et exprimer leur solidarité avec les 10 sans-papiers qui doivent comparaître les 25, 26 et 27 janvier accusés d'avoir participé à la révolte qui a abouti à la destruction du centre de rétention de Vincennes. Ils ont malheureusement été tous rattrapés alors que certains essayaient de fuir dans les bois et qu'un autre, plus fougueux que les autres, avaient gagné la porte de Bercy et prenait la direction du tribunal de grande instance de Paris pour être sûr d'être là demain lundi à partir de 13h à la 16ème chambre pour le début du procès des 10 inculpés. »*

- 23 janvier 2010, **Mens** (Isère)

Les visiteurs du marché de Mens (village de 1300 habitants près de Grenoble) ont pu voir une banderole en solidarité avec les inculpés de l'incendie du centre de rétention de Vincennes. La banderole attachée aux structures

des Halles disait : « POUR UN MONDE SANS ÉTAT, SANS FRONTIÈRE, SANS NATION ET SANS PRISON ; POUR LA LIBERTÉ. SOLIDARITÉ AVEC LES INCULPÉS DE L'INCENDIE DU CENTRE DE RÉTENTION DE VINCENNES » Un tract avait aussi été distribué dans une centaine de boîte aux lettres du village dont voici un extrait : *« Aujourd'hui, face à l'état qui distribue des bons points aux uns et enferme les autres, la résistance est toujours nécessaire. De mille manières, individuelle et collective, une résistance qui peut aussi selon les circonstances se moquer de la notion de légalité cherchant à la contenir ».*

- 24 janvier 2010, **Angers**

Des affiches en solidarité avec les inculpés de la révolte de Vincennes ainsi que contre les centres de rétention, les frontières et les prisons sont collées sur des vitrines de magasins Bouygues pendant plusieurs jours.

- 24 janvier 2010, **Reims**

D'après la presse, plusieurs établissements bancaires de Reims sont recouverts d'immenses tags les accusant de dénoncer les sans-papiers aux flics. Les agences BNP Paribas, du CIC et de La Poste rue Gambetta, ainsi que l'agence BNP du quartier d'affaires Clairmarais voient leurs vitrines ou les murs barbouillés de tags géants : « La Poste dénonce des sans-paps » ; « La Poste collabore à la déportation » ; « BNP balance les sans-papiers » ; « BNP collabo » ; « CIC dénonce les sans-papiers ».

- 25 janvier 2010, **Paris**

Première journée du procès des inculpés de l'incendie de Vincennes [plus d'infos dans la partie de ce dossier consacrée à ce sujet].

- 25 janvier 2010, **Angers**

Pour le premier jour du procès, des tags « feux aux taules », « solidarité avec la mutinerie de Vincennes », « brisons les murs » et bien d'autres sont posés sur les murs d'Angers, notamment près d'une agence crédit agricole « Crédit Agricole = Délateur », et puis près de la douane « P.A.F. un pavé dans ta gueule ! »

- 26 janvier 2010, **Paris**

La section antiterroriste du parquet de Paris a saisi les enquêteurs spécialisés dans les faits terroristes de la brigade criminelle, la section antiterroriste (SAT) est saisie d'une enquête préliminaire portant sur une quarantaine de dégradations de distributeurs automatiques de billets (DAB) à Paris attribuées à des militants de « L'ultra gauche ». *« Les policiers pensent avoir affaire à un groupe organisé de militants de l'extrême gauche, en raison des slogans portés sur les distributeurs sabotés, qui reprochent aux deux banques concernées d'avoir dénoncé des étrangers sans papiers titulaires de comptes »* (Reuters).

- 27 janvier 2010, **Paris**

Une quarantaine de personnes occupent l'agence Air France d'Opéra à Paris. Arrivé sur les coups de 18h, le groupe a bloqué la vente de billets pendant une demi-heure. Après avoir mis hors d'état de nuire la caméra et déclenché les alarmes incendie, les vitrines puis les murs à l'intérieur ont été redécorés à l'aide de nombreuses affiches contre la machine à expulser. Les tracts « Sabotons la machine à expulser » et « Quelques vautours de la machine à expulser » (avec la mention « Agence Opéra occupée ») ont été faxés à d'autres agences Air France ainsi qu'à son siège social. A l'extérieur, une banderole a été déployée (« Air France expulseur - Liberté pour tous, avec ou sans papiers ») et des tracts distribués aux passants de ce quartier bourgeois. Après avoir éclaté quelques boules puantes, tout le monde est reparti en métro à l'arrivée de la flicaille. *« Par avion, toutes les grandes compagnies pratiquent les expulsions de sans papiers, mais beaucoup se font via Air France-KLM (qui accorde aussi des « Miles », c'est-à-dire des points de fidélité dont l'accumulation procure des billets gratuits, aux keufs de l'escorte). Cette action, comme bien d'autres partout ailleurs, s'inscrit dans le cadre de la semaine de solidarité aux inculpés de la révolte incendiaire du centre de rétention de Vincennes, et évidemment contre tous les salauds de la machine à expulser. »*

- 30 janvier 2010, **Lyon**

Quelques jours après l'ouverture d'un squat deux personnes se font contrôler devant la porte. « Contrôle de routine » par la pseudo-BAC. Les flics repartent avec un numéro de téléphone portable et deux identités. Deux semaines plus tard un coup de fil : « bonjour, police du huitième, on aimerait bien discuter avec vous... ». Convocation informelle sans plus d'explications. C'est en fait un flic de la Sous Direction Anti Terroriste (SDAT) qui cherche à recruter son interlocuteur forcé comme indic par les traditionnelles méthodes du bâton et de la carotte, lui demandant de dénoncer « des extrémistes ». Encore une bonne raison de ne pas se rendre à une convocation. De nombreuses autres tentatives pour recruter des indics ont lieu dans les luttes lycéennes ou étudiantes et dans les milieux radicaux. Au delà de ces convocations au premier abord farfelues, ce contexte implique un niveau de surveillance accru. Surveillance des téléphones (écoutes, géolocalisation, analyse des répertoires), des ordinateurs, des lieux (squats, appartements) et des personnes (filatures, micros, caméras, photos...), les bavardages dans le milieu ou au téléphone facilitant le travail des flics.

- 1er février 2010, **Paris**

L'agence Carlson Wagon-lit de Bastille, rue de Lyon est occupée avec une banderole « Carlson Wagon-lit expulseur de sans papiers/Liberté pour tous » et des tracts. Plusieurs personnes empêchent les employés de travailler et les inscriptions « Liberté de circulation », « Collabos de merde » et « Expulseurs de sans-papiers » ont redécoré les lieux. La vitrine de l'agence recouverte d'affiches « Solidarité avec les inculpés de Vincennes » et « Sabotons la machine à expulser ». « *Carlson Wagon-lit Travel est une agence de voyage qui a le monopole pour réserver les places d'avion et de bateau pour les sans-papiers expulsés et les flics de l'escorte* ».

- 2 février 2010, **Bruxelles**

Un groupe de personnes envahit la cantine de Sodexo dans l'après-midi, sur le campus de l'ULB. Ils détruisent une partie de la nourriture et en prennent une autre partie, laissant sur place des tags et des tracts contre les expulsions et les prisons pour étrangers.

- 6 février 2010, **Paris**

Nouvelle balade. Une trentaine de personnes se sont rassemblées derrière la belle banderole « Sabotons la machine à expulser ! Liberté pour tous » et ont animé les rues des quartiers La Chapelle, Gare de l'Est, Magenta et Château d'Eau en criant « Avec ou sans papier, liberté pour tous », « Dans les transports, dans les quartiers, arrêts des rafles et des expulsions », « Pierre par pierre, mur par mur, détruisons les centres de rétention (et toutes les prisons !) », etc. De nombreux tags et pochoirs ont été posés sur les vitrines et les murs des nombreuses entreprises qui s'enrichissent en toute tranquillité grâce à leur participation à la machine à expulser : Bouygues, La Poste, la BNP, Carlson Wagonlit, Ibis, etc. Puis a lieu une rapide visite à la boutique de la Croix Rouge de la rue Albert-Thomas proche de la place de la République dont les employés avaient fait preuve de zèle en distribuant des coups et en insistant auprès de la police pour porter plainte et témoigner contre un collage d'affiche sur leur vitrine le 23 janvier. Cette fois-ci des tags sont inscrits : « Collabos ! », « Non aux rafles ! » et « La Croix Rouge gère les camps en Italie » et des affiches sont collées.

- 7 février 2010, **Bruxelles**

Plusieurs machines de l'entreprise de construction Michiels à Heist-op-den-Berg sont détruites par le feu. Michiels est l'un des constructeurs du nouveau centre fermé de Steenokkerzeel. Une grue, une machine et l'électricité du hangar subissent 200 000 € de dégâts.

- 8 février 2010, **Paris**

A la Porte Brunet, les distributeurs et les vitres des agences BNP et Crédit Lyonnais ont été brisées. Un tag laissé sur place : « balance les sans-papiers ». « *Encore un coup de super marteau ! Arrêt du procès de Vincennes et liberté pour tous !* »

- 10 février 2010, **Poitiers**

D'après la presse, quinze distributeurs automatiques de billets ont été sabotés. Un liquide corrosif (qui détruit le mécanisme des distributeurs) a été introduit par la fente où l'on introduit d'ordinaire la carte. Préjudice estimé : entre 2000 et 3000 € par DAB.

- 11 février 2010, **Paris**

Les deux distributeurs de billets de La Poste s'enflamment totalement Rue Clavel, dans le 19e arrondissement, deux tags sont laissés sur place : « Feu aux CRA » et « Poste = balance ». Fortement endommagée, l'agence ferme le lendemain.

- 15 février 2010, **Paris**

A 6h du matin, 7 personnes sont placées en garde-à-vue et leurs domiciles perquisitionnés à Paris dans le cadre d'une enquête sur l'agitation autour du procès de la révolte du centre de rétention de Vincennes et contre la machine à expulser. La Section Antiterroriste (SAT) de la Brigade Criminelle (accompagnée de la DCRI, de la Brigade Financière, d'experts informatiques, etc.) a été mobilisée pour cette vague d'arrestations. Ils saisissent des ordinateurs, des téléphones portables, des agendas et autres calepins, ainsi que des aérosols de peinture, des banderoles (« Novembre 2005 - décembre 2008, l'incendie se propage » et « Ni OTAN ni Talibans, désertons les guerres des puissants »). La flicaille prend un grand nombre de photos, de documents divers et variés et des titres de livres...). Enfin, des mégots et des brosses à dent sont emportés en vue de prélèvements ADN; Certains se voient « demander » leurs sous-vêtements, mais en vain; et par excès de zèle un coton-tige « ADN » est passé sur des draps de lit. Suite à cela, les personnes sont emmenées pour être interrogées. Des auditions ont également lieu pour d'autres personnes présentes lors des perquisitions. Tous le monde est relâché après 48h de GAV, 10 heures au dépôt et un passage devant le juge. Au final, 4 personnes sont donc mises en examen pour « dégradations ou destructions en réunion », 2 parmi elles sont également inculpées de « dégradations ou destructions par incendie ou par substance explosive pouvant mettre en danger les personnes », les trois autres sortent sans suites. Une cinquième personne est toujours recherchée. Les dépêches de l'AFP et d'autres médias affirment que *« selon une source proche de l'enquête, ces personnes auraient dégradé des DAB à Paris, Lille ou encore Poitiers pour dénoncer l'attitude des banques, notamment à l'égard des sans-papiers »* ou parlent de *« braquages au nom des sans-papiers »* : *« Les suspects semblent en tout cas peu au fait des nouvelles méthodes de braquages. Plutôt que des voitures-bélier, explosifs ou autres moyens spectaculaires du grand banditisme, les distributeurs de billets ont été forcés à l'acide, la barre de fer ou par l'utilisation de poubelles en feu. Plus de 80 DAB seraient concernés dans toute la France - dans la capitale donc, mais aussi à Grenoble, Lille ou Poitiers. Un chiffre à relativiser, certaines violences n'étant pas revendiquées sur la toile. Sur certaines machines automatiques, des autocollants accusaient les banques de dénoncer à la police les titulaires de comptes en situation irrégulière »*. Le responsable de cette enquête est le commandant de police Pascal Lorient.

- 16 février 2010, **Asnières-sur-Seine (92)**

La nuit des arrestations du 15 février, la vitre de la permanence UMP d'Asnières sur Seine est brisée en solidarité *« pour tous les enfermés et contre tous les enfermements »*.

- 16 février 2010, **Dijon**

Dans la nuit du lundi 15 au mardi 16 février, la vitrine de l'agence intérim d'Adecco, boulevard Devosges à Dijon a été brisée, ses murs tagués avec l'inscription « Ici, on exploite des sans-papiers ».

- 16 février 2010, **Paris**

Un rassemblement en solidarité avec les personnes arrêtées et avec les actes qui leur sont reprochés a lieu à 17h30 à Château-Rouge, regroupant 80 personnes. Devant le gros dispositif de flics qui semblaient prêts à encercler dès qu'un tract ou une banderole surgiraient, les gens ont préféré se disperser et se retrouver quelques minutes plus tard à Strasbourg-Saint-Denis. Ensuite, un peu moins nombreux, ils sont tous partis en manif sauvage vers Château-d'eau et République aux cris de « Liberté pour tous, avec ou sans-papiers » et « Flics, porcs, assassins », avant de se disperser quand ils ont été retrouvés par le dispositif de flics tentant de les rejoindre en courant. Aucune arrestation.

- 22 février 2010, **Bruxelles**

Balade contre les centres fermés, l'enfermement et pour un monde sans frontières. Vers midi, quelques dizaines de personnes se rassemblent sur la place du jeu de balle. Le temps de dérouler la banderole qui disait « centres fermés, prisons - dedans comme dehors vive la révolte » le cortège part en déambulation à travers les rues du quartier des Marolles. Des équipes collent des affiches, d'autres crient des slogans, certaines personnes écrivent sur les murs tandis que la situation créée permet au reste de la troupe de distribuer des tracts dans un contexte ouvert à la discussion. Différents tracts ont été distribués, notamment un qui s'intitulait « beau comme des centres fermés qui flambent... » à propos des récentes arrestations en France de camarades accusés de s'être attaqués à la machine à expulser. *« Petite interruption du quotidien en plein centre de Bruxelles ouvrant quelque peu l'espace pour reposer la construction de ce centre sur l'espace public, et mettant en avant la possibilité de résister aux politiques et au monde qui en a besoin. C'était simple, c'était chouette. Ces gestes ne demandent qu'à être multipliés sous diverses formes. En tout cas, nous, on reviendra ! »*

- 23 février 2010, **Paris**

La nuit du lundi 22 au mardi 23 février, toutes les vitres d'une boutique SNCF (rue Littré, 6ème), d'une agence Carlson Wagonlit (rue Leriche, 15ème), d'un local de la Croix-Rouge et d'un véhicule de ces derniers (rue Desgoffe, 6ème), volent en éclats. *« Parce la SNCF expulse les sans-papiers vers les centres de rétention (par exemple après l'incendie de Vincennes ou la destruction de la « jungle » de Calais) et participe activement aux rafles, parce que Carlson Wagonlit réserve les billets d'avion des sans-papiers et des flics de l'escorte lors des expulsions, parce que la Croix-Rouge cogère la zone d'attente de l'aéroport de Roissy et des centres de rétention en Italie et en Espagne... ils mériteront toujours de se prendre des coups. Les gesticulations de la flicaille n'arrêteront rien. Ici comme ailleurs, dedans comme dehors, solidarité avec tous ceux qui se battent pour la liberté. »*

- 25 février 2010, **Bruxelles**

Un distributeur de billets de la banque de la poste, un autre distributeur et quelques vitres d'une BNP sont détruits à Neder-over-Hembeek. Avenue Louise, un distributeur de billets de la BNP/Fortis est endommagé en solidarité avec les personnes arrêtées à Paris.

- 27 février 2010, **Strasbourg**

La Poste de la place de Zurich est attaquée à coup de masse, le DAB a son écran détruit. *« solidarité avec tous les révoltés en lutte contre la taule et la thune à Vincennes comme ailleurs ».*

- 10 mars 2010, **Paris**

Six locaux de la Croix Rouge sont pris pour cible dans les 3ème, 5ème, 9ème, 11ème, 12ème et 18ème arrondissements, ils sont couverts d'affiches et tagués, tandis que leurs serrures sont sabotées et leurs vitrines parfois brisées. Des tags comme « la Croix Rouge expulse », « la Croix Rouge collabore aux expulsions » recouvrent les alentours de certains de ces locaux.

- 14 mars 2010, **Vincennes**

Des groupes de promeneurs qui se baladaient dans le bois de Vincennes se retrouvent sous les murs du centre de rétention pour saluer les prisonniers aux cris de « Liberté ». Quelques feux d'artifice accompagnent la balade avant dispersion policière.

- 14 mars 2010, **Istres** (13)

Digicodes et plaques détruits et tag « Rill dessine moi une prison en feu » au cabinet de l'architecte Rill, « réponse à sa participation à la construction du centre de rétention de Nimes ».

- 14 mars 2010, **Bruxelles**

Balade contre les centres fermés dans les quartiers d'Anderlecht, avec des affiches, des dizaines de slogans contre les prisons et l'exploitation. Une voiture ISS Cleaning ainsi que la façade d'une succursale de Dalkia sont taguées pour leur participation à la machine à expulser.

- 17 mars 2010, **Bruxelles**

Incendie sur le chantier de la Solvay Business school, construite par Jacques Delens, constructeur de centres fermés. « Pour que ce soit clair que nous ne les laisserons jamais construire notre avenir, ni à coup de centre fermé ni à coup d'école de businessmen, il est apparu nécessaire de brûler leur tractopelle et leur générateur... Jacques, à bientôt ? »

- 17 mars 2010, **Paris**

Verdict du procès de l'incendie du CRA de Vincennes. Les réquisitions du procureur Gilbert Flam ont été suivies par les juges, et les inculpés ont été condamnés à des peines allant jusqu'à trois ans de prison ferme. 80 personnes s'étaient rassemblées devant la salle d'audience en solidarité et ont crié « liberté pour tous avec ou sans papiers », « fermeture des centres de rétention ». Le premier district de police judiciaire (DPJ) a été saisi d'une enquête sur des dégradations multiples à l'intérieur du tribunal, notamment des tags. Suite à la condamnation des inculpés de l'incendie, une trentaine de personnes décident d'occuper, quelques heures après le verdict, l'agence Air France (expulseur privilégié de sans-papiers) de Bastille. Tandis qu'une banderole « Liberté pour tous, avec ou sans papiers » barrait sa porte, ses ordinateurs étaient débranchés et elle était recouverte, à l'extérieur comme à l'intérieur, d'affiches « sabotons la machine à expulser » et « solidarité avec les inculpés de la révolte de Vincennes ». Au même moment, des tracts étaient distribués aux passants. Enfin, pour être sûr que l'activité ne reprenne pas tout de suite, plusieurs boules puantes ont embaumé l'air mortifère de cet expulseur. Une heure plus tard, rue de Belleville, une boutique SNCF (coorganisateur de rafles et expulseur de sans-papiers) a été occupée. Après le départ des clients (plusieurs d'entre eux ayant manifesté leur solidarité avec ce qui se passait), la boutique a été entièrement taguée, dedans comme dehors : « la SNCF collabore aux expulsions de sans-papiers », « non aux rafles », « feu aux CRA », « solidarité avec les inculpés de Vincennes ». Le même scénario qu'à Air France s'est répété, avec collage d'affiches, banderole, tracts... En passant, la boutique SNCF couverte de tags est restée fermée toute la journée du lendemain. Juste après, le gérant du magasin Bouygues (trop fameux constructeur de prisons en tout genre) qui observait jusque là l'occupation de la SNCF en se marrant, a commencé à rire jaune lorsque les manifestants se sont dirigés vers son enseigne. Il s'est vite enfermé dans ses murs pendant que sa vitrine se faisait recouvrir de tags (« Bouygues construit des taules », « feu à toutes les prisons »). La cavalerie n'est pas arrivée assez vite, et le joyeux petit groupe a descendu toute la rue de Belleville sous le regard complice des passants. Bloquant la circulation, il a déambulé derrière la banderole aux cris de « Liberté pour tous, avec ou sans papiers », « Pierre par pierre, mur par mur, détruisons toutes les prisons », « feu feu feu aux centres de rétention », « de l'air, de l'air, brûlons les frontières ».

- 17 mars 2010, **Paris**

Suite au verdict, dans les 17 et 18e arrondissements, des tags sont posés dans Paris. Sur une Société Générale à Montmartre : « Balance des sans papiers aux flics », sur France Terre d'Asile rue Doudeauville : « Collabo des expulsions » et « Feu aux CRA ». Un peu plus loin : « Feu aux prisons » et « Guerre Sociale » sur les murs d'une propriété de l'Église. Sur d'autres murs : « Feu aux prisons » « Feu aux CRA » « Détruisons ce qui nous détruit » et « Guerre sociale ». Une voiture de Cofely (GDF SUEZ) est ornée d'un « Construit des taules » et une camionnette de La Poste « Collabo des expulsions ».

- 19 mars 2010, **Castelsarrasin** (Tarn-et-Garonne)

Après une « alerte » raciste de la SNCF contre les Rroms assimilés à des voleurs, au petit matin, la gare SNCF de Castelsarrasin est découverte recouverte de tags hostiles : « SNCF collabo » « comme à ses plus belles années de gloire (39-45), la SNCF collabore. Solidarité avec les Roms ».

- 20 mars 2010, **Mesnil-Amelot** :

Une centaine de personnes manifestent devant le centre de rétention du Mesnil-Amelot. Devant un impressionnant dispositif policier, qui les a empêchés de s'approcher du centre, les manifestants ont marché, banderole en tête, dans le village.

- 30 mars 2010, **Rome** :

Une révolte massive éclate au CIE de Ponte Galeria à Rome. Tout a commencé après qu'un immigré prisonnier a été passé à tabac par les flics du centre. Selon eux, il tentait de s'évader. Ces compagnons de cellule ont commencé à incendier des matelas et ont défoncé 3 ou 4 portes blindées au point d'arriver au mur d'enceinte du centre. Les forces de l'ordre ont commencé à tirer de loin des gaz lacrymogènes sur les détenus, notamment sur ceux qui étaient montés sur le toit. La section homme du centre est presque totalement incendiée, et donc détruite. Il y aurait 200 000 euros de dégâts, quatre personnes sont parvenues à s'évader, 60 ont été transférées, 17 incarcérées.

- 13 avril 2010, **Dijon** :

Trois fourgonnettes de la Croix Rouge sont incendiées et un tag laissé sur place : « gère et profite des ghettos pour pauvres ».

- 16 avril 2010, **Paris**

A Montmartre, un DAB de la Société Générale (clavier, écran, fente) est recouvert de peinture, un tag sur le mur d'en face « Bim! Guerre au capital ». Plus loin, une agence immobilière en construction a sa vitrine brisée avec un tag « guerre à la propriété » sur la façade.

- 10 mai 2010, **Paris**

L'Office Français de l'Immigration et de l'Intégration, rue de la roquette, a ses vitres brisées. « *Trois p'tits coups et puis s'en va, Les vitres de l'OFII ont pris quelques éclats. NI ETATS, NI FRONTIERES.* »

- 12 mai 2010, **Anvers**

Des vandales forcent l'accès au chantier de la London Tower, mené par le constructeur Besix, et causent des dégâts divers. Besix participe à la construction du nouveau centre fermé de Steenokkerzeel.

- 17 mai 2010, **Paris**

Un certain nombre d'institutions, d'entreprises et de centrales syndicales qui participent à l'exploitation de sans papiers sont attaquées. Huit agences d'interim ont vu leurs vitrines cassées et leurs devantures taguées :

L'agence Multipro rue des immeubles industriels 20ème (« liberté avec ou sans papier »)

L'agence Notarim rue montbrun 14ème (« Notarim exploiters »)

L'agence Intermedis rue du chateau 14ème (« Intermedis exploiters »)

Les agences Adecco de la rue Ernest Renan 15ème (« Adecco exploiters de sans papiers ») et celle de la rue Boudreau 9ème (« Exploiters »)

Les agences Synergie de la rue de Clichy 9ème (« exploite ») et celle de la rue du chemin vert 11ème (« exploité, avec ou sans papier, agis ! »)

L'agence adaptel rue Chabrol 10ème (« pends ton patron »)

11 autres ont eu leurs serrures engluées (étain + glue) : L'agence Start People bld Voltaire 11e avec les tags « exploiters », « liberté avec ou sans papier », ainsi que dix autres agences (dont Adecco et Randstat) le long du boulevard Magenta dans le 10ème.

Deux Pôle emploi ont été pris pour cible : le premier rue Moulin Joly dans le 11ème a vu les vitres de la porte d'entrée défoncées à côté du tag « sans taf ou sans pap refusons l'exploitation ».

Le second, à Montreuil rue Kléber Montreuil a eu sa porte d'entrée dégradée par une poubelle enflammée.

La CGT de la rue de Nantes dans le 19ème a eu ses vitres brisées (tag « CGT Collabo ») et le local CGT du 11 rue Leopold Bellan dans le 2ème a été recouvert des tags « CGT Collabo », « Mort au travail », « Vous aurez notre sueur, pas notre peau » !

Enfin, la CAF de la rue Bouchardon (10e) a été redécorée : « cafteurs », « nik la caf »...

- 21 mai 2010, **Paris**

Les vitrines du local d'Eiffage Construction, passage Melun dans le 19ème arrondissement, sont défoncées à coup de masse. Un tag est laissé sur place : « Construit des taules. Feu aux C.R.A. ».

- 27 mai 2010, **Paris**

La huitième personne recherchée depuis la vague de perquisition février dans le cadre de l'« affaire » autour de l'agitation contre la machine à expulser est arrêtée en fin d'après-midi lors d'un rassemblement contre une expulsion de squat dans le 13e arrondissement de Paris pour être gardée-à-vue au 36 quai des Orfèvres.

- 2 juin 2010, **Lille**

Armés de slogans, de tracts, de banderoles, sont attaqués des profiteurs du marché de l'immigration, rue Faidherbe, rue Nationale et rue de Béthune. Les flics ont fait l'honneur de leur présence au rassemblement dans la principale artère commerçante de la ville. Après de multiples visites, un assaut est lancé contre Carlson Wagon-Lit dont les locaux sont occupés. Après un court laps de temps de quarante-cinq minutes, les occupants sont expulsés par les flics. Sept personnes sont arrêtées violemment et relâchées sans poursuites.

- 2 juin 2010, **Arras**

Banderole et tracts contre l'implication de la préfecture du Pas-de-Calais dans la chasse aux migrants du littoral (Calais - Dunkerque - Saint Omer). Arras est choisie parce qu'elle héberge la préfecture du Pas-de-Calais. Le préfet organise depuis Arras la traque des migrants du calaisis et coordonne l'intervention des forces de police qui contrôlent, frappent, gazent, harcèlent et insultent quotidiennement les migrants. Une banderole de quinze mètres est suspendue en haut du beffroi d'Arras, tandis que les autres se tiennent en bas sur la place pour diffuser les tracts aux passants.

- 6 juin 2010, **Paris**

Lors d'un collage et d'une diffusion de tracts dénonçant la participation de la Croix Rouge à l'enfermement et à l'expulsion des étrangers, quatre personnes sont désignées à la police par une personne qui travaille pour la Croix Rouge qui les accuse de dégradations. Ce n'est pas la première fois que cette antenne de la Croix Rouge du 10ème arrondissement appelle la police au moindre collage. Des personnes sont poursuivies par un agent de la Croix Rouge et quatre d'entre elles sont arrêtées plus loin par des flics. Elles sont placées en garde-à-vue dans le commissariat de la rue de Nancy dans le 10ème, à côté de gare de l'Est. Un rassemblement a lieu jusqu'à ce qu'elles sortent avec une convocation pour septembre.

- 8 juin 2010, **Paris**

Nouvelle vague de perquisitions de la Section Anti Terroriste à Paris vers 6h du matin dans le cadre d'une « enquête préliminaire ». Les flics accusent cinq personnes de « dégradations et destructions en réunion » et des « menaces et violences » lors des visites des agences Air France de Bastille, SNCF et Bouygues de Belleville [Cf. 17 mars 2010] le jour du verdict du procès des inculpés de l'incendie du centre de rétention de Vincennes. Deux jours d'interrogatoires et de séquestration plus tard, deux personnes sortent du bureau de la juge d'instruction dans le cadre d'une affaire alors distincte des arrestations du 15 février après être passées devant la juge Couzy. Les deux sont placés sous contrôle judiciaire avec interdiction de sortir d'Ile de France et d'entrer en contact de quelque manière, ainsi que l'obligation d'un pointage hebdomadaire au commissariat. Ils sont accusés de dégradations en réunion et violence sur Air France, Bouygues et SNCF à partir d'une enquête préliminaire ouverte le 17 mars. Un des deux, Olivier, avait déjà été raflé lors de la première vague [Cf. 15 février 2010] Les trois autres en sortent avec un statut de « témoins assistés » pour les mêmes faits mais ne sont pas mis en examen. Les cinq sont par contre mises en examen pour les refus de participer à leur propre flicage, à savoir les refus de photos/empreintes digitales/prélèvements ADN; elles ont gardé le silence lors de ces deux jours d'interrogatoire à la Section Anti-Terroriste de la Brigade Criminelle. Un sixième logement a été perquisitionné mais la personne recherchée ne s'y trouvait pas. Le responsable de cette enquête est le commandant de police Pascal Lorient.

- 16 juillet 2010, **Diegem** (Belgique)

Des vandales pénètrent sur un chantier de construction. Ils détruisent les vitres d'engins de chantiers et coupent les câblages. Dans la Broekstraat, un chantier immense du projet de mobilité bruxellois Diabolo est en cours, exécuté par les entreprises BAM et Valens. BAM est également candidat pour la construction de nouvelles prisons en Belgique tandis que Valens, qui fait partie du groupe Eiffage construit un nouveau centre fermé à Steenokkerzeel.

- 25 août 2010, **Fontenay-sous-Bois** (94)

Le siège de la SCORE SVBM a sa façade repeinte et ses carreaux brisés. La SCORE SVBM s'est vue confier la reconstruction du centre de rétention de Vincennes détruit par les flammes.

- 16 septembre 2010, **Bobigny**

Un incendie de matelas se propage dans une partie du Centre de rétention administrative de Bobigny où se trouvaient 49 retenus. Sept flics ayant procédé à l'évacuation des retenus ont été hospitalisés après avoir inhalé du monoxyde de carbone, quel dommage. Seize retenus ont été maintenus dans une partie du centre non touchée par l'incendie. Quinze autres ont été libérés par les préfectures en charge des procédures d'éloignement. Enfin, trois retenus ont été libérés à la suite d'une demande d'asile présentée pendant leur rétention. Une fois encore, le feu accélère les démarches...

- Le 5 octobre 2010, **Bruxelles**

Au coin de la rue où se trouve le commissariat central de Schaerbeek, une camionnette de Valens est incendiée. Valens fait partie du groupe Eiffage, constructeur de taule en tout genre, dont le nouveau centre de rétention de Steenokkerzeel.

- Le 7 octobre 2010, **Bruxelles**

En solidarité, Rue De Wand à Neder-Over-Hembeek (Bruxelles). Deux distributeurs de billets sont incendiés, l'un appartenant à la Banque de la Poste, l'autre à BNP.

- Le 9 octobre 2010, **Gand** (Belgique)

Des visites incendiaires nocturnes sont rendues à un chantier de Besix à Gand et au bureau d'architectes Bontinck. *« Ces deux sont co-résponsables de la construction d'un nouveau centre fermé et camp de déportation pour sans-papiers à Steenokkerzeel. Cette expression de rage ne tombe pas du ciel et n'est qu'une petite suite à l'agitation en cours ces dernières années contre les centres fermés avec comme derniers faits de guerres la semaine d'action à Bruxelles contre la politique de déportation de l'État belge ».*

- 20 novembre 2010, **Vincennes**

Les sans-papiers enfermés au centre de rétention de Vincennes se révoltent deux nuits d'affilée (tout le weekend) et certains d'entre eux parviennent à s'évader. Lundi soir, des personnes ont exprimé leur solidarité aux prisonniers de Vincennes en criant « Liberté » et en tirant un feu d'artifice au pied du centre de rétention. A l'intérieur, des clameurs se sont aussitôt élevées et ont duré assez longtemps.

- 21 novembre 2010, **Montpellier**

Un retenu est présenté devant le juge des libertés et de la détention et se voit signifier un prolongement de son séjour au centre de rétention administratif de Sète en attendant une éventuelle expulsion vers son pays jugé d'origine. Mais au moment de sortir du palais de justice et de regagner le fourgon de la Paf, il profite d'un moment d'inattention de l'agent pour prendre la poudre d'escampette, bien que menotté. Il n'a pas été retrouvé.

- 22 novembre 2010, **Vincennes**

Les sans-papiers enfermés au CRA de Vincennes se révoltent deux nuits d'affilée et certains d'entre eux parviennent à s'évader. Des personnes ont exprimé leur solidarité aux prisonniers de Vincennes en criant « Liberté » et en tirant un feu d'artifice au pied du centre de rétention. A l'intérieur, des clameurs se sont aussitôt élevées et ont duré assez longtemps.

- 27 novembre 2010, **Vincennes**

Deux rassemblements ont lieu devant le CRA de Vincennes suite aux évasions et aux révoltes des jours précédents. Le premier, à 13h, rassemble une dizaine de personnes et permet un parloir sauvage d'environ 10 minutes. Les sans papiers ont pu répondre aux messages qui leur étaient adressés. Des deux côtés, on crie « liberté ». Le second, à 15h, réunit une quarantaine de personnes. La police en encercle une vingtaine sur le parking du CRA. À l'intérieur, les flics du centre empêchent les sans papiers de sortir des bâtiments pour communiquer avec l'extérieur. La vingtaine de personnes encerclée subit un contrôle d'identité au commissariat du 12e. Ils sont tous relâchés.

- 1er décembre 2010, **Mayotte**

Profitant d'une absence de vigilance au CRA de Mayotte, un groupe de 22 hommes se rendent dans les sanitaires réservés aux femmes. Ils parviennent ensuite à soulever la grille qui se trouve sous le toit et soulèvent la tôle pour se faire la belle.

- 2 décembre 2010, **Paris**

Deux véhicules de la Croix Rouge partent en fumée rue Desgoffe dans le 6e arrondissement « *en solidarité avec les évadés et les révoltés du centre de rétention de Vincennes* ».

- 18 décembre 2010, **Paris**

Une dizaine de DAB sont sabotés à la colle forte (fente + clavier) dans le quartier des grands magasins la veille du jour où ces derniers réalisent leur plus gros chiffre d'affaire de l'année.

- 20 décembre 2010, **Paris**

Bruno est arrêté à Paris dans le métro suite à un contrôle d'identité, un de ces contrôles quotidiens de la police pour faire le tri entre ceux qui ont leurs papiers et ceux qui n'en ont pas, mais pas seulement. Mis en examen dans l'« affaire des fumigènes » depuis janvier 2008 sous enquête antiterroriste, accusé de « transport et détention de produits incendiaires ou explosifs », en l'occurrence des fumigènes, alors qu'il allait à une manifestation devant le Centre de Rétention de Vincennes [Cf. 19 janvier 2008]. Il avait été incarcéré pendant 4 mois et demi début 2008, puis avait choisi de se soustraire à son contrôle judiciaire depuis juillet 2008. Il était donc sous mandat d'arrêt. Alors que l'instruction devait être close en cette fin 2010, il a été incarcéré à la prison de Fresnes.

- 30 décembre 2010, **Belgique**

On apprend qu'au total, 248 personnes se sont échappées de centres fermés durant la période 2005 à 2010. Que le nombre d'évasions a augmenté entre 2005 et 2007 de 44 à 52 tandis qu'il a ensuite diminué de 50 à 27 entre 2008 et 2009. En 2010, 28 étrangers se sont évadés. Aucun des étrangers qui se sont échappés en 2009 n'a pu être interpellé tandis qu'en 2010, trois des 28 ont pu l'être. A la suite d'une évasion, une enquête est toujours menée et les mesures ad-hoc nécessaires sont dès lors prises afin d'améliorer les points faibles constatés concernant l'infrastructure et les contrôles effectués.

- 9 janvier 2011, **Pantin** (Seine-Saint-Denis)

Le consulat de Tunisie à Pantin subit une explosion à 5h du matin, occasionnant des dégâts sur la devanture. Selon la préfecture de Seine-Saint-Denis, « des hydrocarbures auxquels on a mis feu » pourraient être à l'origine de l'explosion. Dans une déclaration écrite à l'AFP, l'ambassadeur de Tunisie en France, Raouf Najar, a dénoncé « *un acte terroriste* ». « *La caméra de surveillance a enregistré le dépôt par trois personnes de ce qui semble être une bombe artisanale* », a précisé l'ambassade dans un communiqué. Cet engin a provoqué « *une forte déflagration qui a détruit la porte d'entrée du consulat* », a-t-elle ajouté. Le consulat, une annexe du consulat général de la Tunisie à Paris a son rideau métallique et son entrée brûlée. Des flics montent la garde devant le consulat installé au rez-de-chaussée et au premier étage d'un immeuble d'une dizaine d'étages à l'angle de la porte de Pantin. La brigade criminelle de la police judiciaire est saisie de l'enquête.

- 12 janvier 2011, **Berne** (Suisse)

L'ambassade de Tunisie à Berne fait l'objet dans la nuit d'une attaque. Plusieurs départs de feu sont provoqués par des inconnus peu après minuit et demi. Le feu ne s'est toutefois pas beaucoup propagé. L'ambassade de Tunisie se trouve dans le quartier des représentations diplomatiques de Berne, à Kirchenfeld. L'attaque intervient alors que des émeutes ont fait plus de 50 tués en Tunisie.

- 12 janvier 2011, **Paris**

Quatre antennes de la Croix-Rouge (rue des Couronnes, rue Haxo, rue de Romainville, rue Albert Thomas) sont taguées, « Feu aux C.R.A. », « Collabos », « Balances », « Liberté pour tous », « Bourreaux », « Les prisons en feu, la Croix-Rouge au milieu ». La maison de la Justice et du Droit, rue du Buisson-St-Louis, a elle aussi droit à ses petites décorations : « crève l'Etat », « Crame la taule », « Liberté pour tous », « Nique la justice », « Feu aux prisons ».

- 13 janvier 2011, **Paris**

Trois anarchistes sont arrêtés par la BAC dans le quartier de Belleville. Ils sont accusés d'avoir apposés sur les murs de Belleville des tags solidaires avec les insurgés de Tunisie et d'ailleurs : « Alger-Tunis-Partout Insurrection », « Nique la police », « Les prisons en feu, la Croix-Rouge au milieu », « Feu aux états », « Mort au pouvoir », « Crève L'Etat », « Guerre sociale », « Vive l'anarchie », « Vive la révolte » ou encore « Comme en Algérie, feu aux flics » (selon l'enquête des flics). Lors des perquisitions chez eux, sont présents des flics anti-terroristes, la DCRI ainsi que des flics du 20ème, visiblement intéressés par le bulletin Lucioles. Les trois seront transférés au 36 quai des Orfèvres à la Section Anti Terroriste pour finir leur garde-à-vue par une incarcération préventive. Camille est incarcérés à la prison pour femme de Fleury-Merogis tandis qu'Olivier et Dan sont incarcérés à la prison de la Santé. Les contrôles judiciaires de Dan et Olivier leur interdisaient d'entrer en contact, puisqu'ils étaient déjà tous les deux accusés lors des rafles de 2010 [Cf. 15 février 2010 & 8 juin 2010] notamment de « destructions ou dégradations par l'effet d'une substance explosive, d'un incendie ou de tout autre moyen de nature à créer un danger pour les personnes », c'est-à-dire d'avoir mis le feu à des distributeurs de banque de la rue Clavel [Cf. 18 janvier 2010 & 11 février 2010], mais aussi individuellement d'autres faits de dégradation (tags sur et dans des banques, ravages chez des collabos de la machine à expulser comme Air France, Bouygues etc.). Ils sont donc incarcérés pour tout cela, notamment sous prétexte que le tag est pour le parquet une « *forme minimale d'action directe* » et qu'ils ne respectaient pas leur contrôle judiciaire.

- 15 janvier 2011, **Paris**

Un squatteur parisien, gardé-à-vue pour un délit mineur ne relevant pas de la Brigade Criminelle, se retrouve pourtant dans ses locaux et se voit proposer, dans la nuit, de la thune contre des informations. Deux flics en civils sont venus le rencontrer en GAV pour lui mettre un coup de pression, lui montrant une vieille photo (genre on te connaît bien, on te suit depuis longtemps, c'est une photo de la première manif où on te voit), et lui ont dit en gros qu'ils avaient les moyens de lui pourrir la vie s'il refusait de coopérer : le faire virer de son taf, faire courir le bruit que c'est une balance, etc. « Tu fais des études, ça coûte cher les études, on peut te les payer ». Très sûrs d'eux, ils lui ont expliqué qu'il était très bien placé dans le milieu pour avoir des informations intéressantes, intégré mais pas trop encore. Ils voulaient des dates et des lieux de réunions, des noms aussi (« t'es pas obligé de balancer tes copains, tu peux balancer les gens un peu plus loin »). Ils lui ont proposé aussi un CDD (eh oui) de six mois : trois mois avant et trois mois après le G8 de Nice en 2011. Ils l'ont ensuite placé dans la même cellule de GAV d'un hôpital que Dan [Cf. 13 janvier 2011] pour une raison indéterminée. Ils sont revenus le voir le lendemain, lui ont foutu à nouveau la pression et ont fini par lui dire qu'il n'était pas obligé de les écouter, ce à quoi il répond qu'il veut retourner dans sa cellule. Un de ces deux flics s'est pointé à d'autres procès du milieu squat parisien (élargi). Ce n'est pas la première fois qu'une « tentative » d'acheter des camarades est rendue publique. Cette proposition parisienne arrive au moment où se suivent les incarcérations en lien avec la lutte contre la « machine à expulser ».

- 18 janvier 2011, **Paris**

Des dizaines de tags recouvrent les murs de la Place des Fêtes ainsi que ceux autour de la rue Fessart, « Alger-Tunis.Insurrection », « Ni dictature. Ni démocratie. A bas tous les états », « la répression et leurs politiciens n'arrêteront pas nos révoltes ». « *Solidarité avec les révoltés du Maghreb. Spéciale dédicace à Olivier, Camille et Dan* ».

- 19 janvier 2011, **Paris**

Camille sort de Fleury suite à la décision du juge des libertés, en attendant l'appel concernant l'incarcération qui aura lieu 20 jours plus tard. Elle ne sort pas « libre » mais assignée à résidence avec interdiction de voir ses amis et compagnons et de sortir de chez elle (sauf pour travailler ou étudier). Les demandes de mise en liberté (DML) de Dan et Olivier et leurs appels sont tous rejetés. Dans le cadre des instructions en cours au sujet de la

campagne de solidarité avec les inculpés de l'incendie du CRA de Vincennes et contre la machine à expulser, François est arrêté, il était recherché après avoir été absent d'une perquisition dans le cadre des vagues de 2010. Après une garde-à-vue à la brigade criminelle (36 quai des Orfèvres), il a été présenté devant la juge d'instruction Patricia Simon qui a demandé son incarcération. Il est mis en examen pour dégradation en réunion et incarcéré à Fleury-Mérogis.

- 19 janvier 2011, **Cagliari** (Sardaigne)

Des œufs de peinture rouge sont lancés contre le local de la Croix Rouge, et les tags suivants : « Croix Rouge complice des tortures dans les centres de rétention », « Croix Rouge internationale assassins ». « Feu aux centres de rétention

liberté pour tous et toutes ».

- 24 janvier 2011, **Paris & Rouen**

Plusieurs dizaines de tags de la rue de la mare à la place des fêtes : « Algérie Tunisie insurrection ! », « Alger Tunis boum ! », « sabotons la machine à expulser », « les comicos en feu, les keufs au milieu », « brûlons toutes les écoles », « les politiciens et la répression n'arrêteront pas nos révoltes », « liberté pour tou-te-s ». « *Les murs ont encaissé les coups, exprimant leur solidarité avec la lutte contre la machine à expulser, et dédiant un coucou spécial aux entaülés Dan, Olivier, Bruno et François* ». La veille toujours à Paris, « Algérie Tunisie vive l'insurrection ! », « Sarko Ben Ali et les autres ni oubli ni pardon », « ni patrie ni frontière », « Liberté pour tous », « vol pillage sabotage », « rangez vos miettes on veut le tiroir caisse », « ni dictature ni démocratie que crèvent tous les États », « la seule église qui illumine est celle qui brûle », « les prisons en feu les matons au milieu », « solidarité avec les révoltées du Maghreb et d'ailleurs », « vous aurez beau nourrir les loups ils regarderont toujours vers la forêt. A Rouen des tags « sabotons la machine à expulser », « comme en Tunisie, rien à négocier », « liberté pour tou-te-s les prisonnier-e-s », « feu aux prisons » sont tagués aussi en solidarité.

- 25 janvier 2011, **Paris**

Une trentaine de personnes se retrouvent à Belleville en solidarité avec la lutte en Tunisie, Algérie, ailleurs, et pour les trois anarchistes incarcérés pour avoir lutté autour de cette question ou autour de la lutte contre le centre de rétention de Vincennes. De nombreux tracts sont diffusés, la balade continue le long de la rue de Belleville aux cris de « Alger, Tunis, Paris : Insurrection », « Alger, Tunis, Paris : Pouvoir assassin », « Alger, Tunis, France : Flics, porcs, assassins », « A bas tous les Etats », « Liberté pour tous avec ou sans papiers », « Dictature, démocratie, pouvoir assassin » et autres, affiches collées massivement par une équipe mobile. « *On s'est bien fait entendre, c'est refaisable partout et simple, que vive l'imagination de chacun, et la liberté* ».

- 28 janvier 2011, **Paris**

Incarcéré à Fleury-Mérogis le 20 janvier 2011, François est libéré et placé sous contrôle judiciaire. Mis en examen parce qu'il aurait participé à l'agitation qui avait eu lieu autour du procès des inculpés de l'incendie du CRA de Vincennes, il avait fait appel de la décision de la juge d'instruction de le mettre en détention préventive.

- 3 février 2011, **Bruxelles**

Attaque incendiaire contre une antenne-relais de téléphonie mobile à Evere. « *Courage pour les anarchistes et d'autres rebelles qui ont trouvé la prison sur leur chemin, en Grèce, en France et partout ailleurs. Le combat pour la liberté continue* ».

- 8 février 2011, **Paris**

Ivan [Cf. 19 janvier 2008] est arrêté dans le 20^e après avoir été contrôlé avec trois autres personnes dans un bar à une centaine de mètres d'un magasin bio rue de Belleville où l'un d'eux avait été accusé d'un vol quarante minutes auparavant. Il est incarcéré à Fresnes. Comme Bruno, il était sous le coup d'un mandat d'arrêt parce qu'il s'était soustrait à son contrôle judiciaire.

- 11 février 2011, **Paris**

Bruno [Cf. 19 janvier 2008] est libéré après un mois et demi de détention et il est placé sous contrôle judiciaire (interdiction de quitter le territoire national, d'entrer en contact avec les autres mis en examen, obligation de pointer une fois par mois et de se rendre au SPIP). Ivan, accusé des mêmes faits, est, quant à lui, toujours détenu à la prison de Fresnes.

- 19 février 2011, **Grenoble**

Les portes de l'IUFM sont provisoirement fermées (chaînes sur les grilles, serrures engluées à la soudure à froid), des inscriptions sont laissées sur place « il n'y a pas de bon maître, brûle ton école », « si l'école rendait libre il n'y en aurait pas », « Mords la main qui te nourrit », « plutôt chômeur que professeur ». Un collègue de l'agglomération a subi une attaque similaire, « l'école c'est la taule », « les pions sont des matons, mort au dirlo », « a bas toutes les prisons ». Un peu plus loin un concessionnaire Renault, charognard de l'enfermement a eu ses vitrines brisées et une trentaine de véhicules crevés. « *Solidarité avec Ivan, Dan et Olivier, Bruno, François et Camille récemment incarcéré-e-s / placés sous contrôles judiciaire, la solidarité est une arme !* »

- 21 février 2011, **Steenokkerzeel** (Belgique)

Après une semaine de luttes au centre fermé pour clandestins de Steenokkerzeel, une tentative d'évasion, plusieurs prisonniers ayant été tabassés et une grève de la faim collective, une quarantaine de personnes se rassemblent devant le centre. Durant la manif, les retenus ont commencé à briser les vitres, à incendier les cellules et à monter sur le toit. A ce moment, beaucoup de renforts de la police et des pompiers sont arrivés, et dans le chaos général, un prisonnier a pu s'évader. Plus tard le soir, les manifestants rentrés, des émeutes éclatent de nouveau au centre. Deux des trois ailes du centre ont été ravagées par les mutins : casse, incendie et sabotage des circuits électriques et sanitaires. Les deux ailes ont été déclarées « inhabitables » et les retenus ont été transférés vers d'autres centres comme Vottem, Merksplas et Bruges. Steenokkerzeel est maintenant en grosse partie une ruine.

- 22 février 2011, **Grenoble**

Les vitrines du Centre d'Ingénierie et de Gestion du Trafic sont brisées. Y sont centralisées toutes les images enregistrées par les caméras de vidéosurveillance des grandes routes de l'agglomération. « *C'est aussi notre manière d'exprimer notre solidarité avec les camarades arrêté-es, emprisonné-es, fiché-es, pour avoir voulu sortir du cadre qu'on voudrait nous imposer.* »

- 24 février 2011, **Grenoble**

Aux alentours de midi, une dizaine de personnes entrent dans une boutique Orange du centre ville pour y dénoncer l'exploitation faite par Orange des détenus. Un tag sur le présentoir des portables : « Orange profite de la répression en exploitant les détenu-es », des tracts et des autocollants redécorent la boutique.

- 27 février 2011, **Paris**

La vitre du local du Parti Socialiste et sa porte volent en éclat rue Sarasate (15^e), suivie des pare-brises avant et arrière d'une voiture diplomatique quelconque et d'une seconde de Sin & Stes (un des vautours du nettoyage qui s'engraisse sur le marché des centres de rétention), rue de la Convention.

- 27 février 2011, **Vottem** (Belgique)

Une quarantaine de personnes manifestent devant le centre fermé de Vottem. Des personnes grimpent les grilles, d'autres commencent à taper dessus. Des pétards et des feux d'artifices sont lancés. Après l'incendie à Steenokkerzeel la semaine précédente, qui rend inutilisable deux tiers de la prison, quelques émeutiers avaient été transférés à Vottem, entre autres. Des 150 sans papiers qui venaient de se faire violemment expulser d'un lieu occupé à Anderlecht, 17 avaient été enfermés à Vottem, 5 déjà expulsés. Des pinces coupantes volent par dessus les grilles. La manif descend et continue direction la Citadelle, aux cris de « Solidarité avec les sans papiers, avec les révoltés », « Brique par brique, mur par mur, détruisons toutes les prisons », « Freedom for all, break that wall ». La route est barrée dans une tentative de ralentir les quelques voitures de flics qui suivent. Ils essaient d'arrêter une compagne, le cortège les en empêche. Un flic se prend un bon coup de poing dans la gueule. Après les heurts, plusieurs voitures de flics arrivent, quelques personnes sont plaquées au sol, violemment. D'autres sont arrêtées aux alentours. *« Tout continuera. Salutations aux révoltés de Steenokkerzeel, aux révoltés de partout ailleurs, aux compagnons (Olivier, Dan, Ivan) qui sont actuellement enfermés dans une taule parisienne pour leur participation à la lutte contre les centres de rétention, contre tous les enfermements. Leur lutte, comme la nôtre ».*

- 28 février 2011, **Paris**

Une banderole de 16 mètres est déployée boulevard St Martin (12ème) : « Dictature ou démocratie c'est toujours le capitalisme qui s'engraisse ». La même nuit, les vitres de la Croix-Rouge rue Lemonnier (12ème) sont brisées, à côté du tag « collabo des expulsions ». C'est aussi le cas des vitres d'une camionnette d'Eiffage (constructeur de taules) rue L. Frot, d'un garage Renault (exploiteur de prisonniers) rue Lepeu et d'une agence d'interim Synergie (exploiteur de sans-papiers) rue du Chemin Vert (11ème). *« Une pensée pour Ivan, Olivier et Dan, incarcérés depuis bientôt deux mois... ».*

- 2 mars 2011, **France**

On apprend que quelque 460 Tunisiens ayant transité par Lampedusa en Italie ont été arrêtés dans les Alpes-maritimes en un mois. Des policiers chargés du contrôle de l'immigration à la frontière franco-italienne se disent « submergés » et « sous une pression hallucinante ». Les quelque 500 arrestations de tunisiens recensées en France depuis début février sont présentées par des policiers locaux comme le début d'un phénomène de plus grande ampleur qui pourrait atteindre les 15.000 entrées illégales. A Paris le 2 mars, une vingtaine de sans papiers sont interpellés à leur descente du train, à Paris, en gare de Lyon. Neuf Tunisiens, cinq Libyens, quatre Egyptiens, un Roumain et un Afghan, venus probablement d'Italie, étaient montés dans la soirée à bord du train en gare de Nice. Vers 23h15, après un signalement de la SUGE [surveillance générale de la SNCF], ils ont été accueillis à leur arrivée par un important dispositif de police, qui a procédé à un contrôle d'identité. Ils ont tous été placés en garde-à-vue, neuf d'entre eux faisant l'objet d'un placement immédiat en rétention.

- 3 mars 2011, **Paris**

Ivan [Cf. 19 janvier 2008] est libéré après trois semaines de détention, placé sous contrôle judiciaire avec interdiction de quitter le territoire national, d'entrer en contact avec les autres mis en examen, obligation de pointer une fois par mois au commissariat et de se rendre aux convocations de l'AAPé, un organisme de contrôle social rendant compte aux juges de l'activité du gibier de potence. Il avait été arrêté le 7 février à Paris.

- 4 mars 2011, **Lyon**

Place de la Croix-Rousse, les vitrines de Bouygues sont brisées à coup de marteaux. Des mots recouvrent toute la largeur de la chaussée : « Bouygues construit des prisons, on les détruit, sale patron ! ». *« Nous continuerons à abattre les vitrines (ca fait des vacances aux employés) et mettre hors d'usage ce qui ne peut se briser; à déborder la semaine de solidarité, afin de ne pas se restreindre à la lutte de l'anti-répression. Sans 'communiqués' aussi, les actions communiquerons à la rue. Que le vent chaud vienne ici aussi frapper. Une pensée à Dan Olivier et Ivan enfermés dedans, et à tous les autres enfermés dehors ».*

- 4 mars 2011, **Paris**

A 10h30, l'agence Air France de la rue Faubourg Poissonnière à Paris est visitée par une dizaine de personnes. L'intérieur de l'agence tagué (« non aux expulsions » et « Air France collabore »), de la peinture est déversée, des présentoirs sont renversés et du matériel informatique est brisé.

- 5 mars 2011, **Vincennes**

Une cinquantaine de personnes se rassemblent dans l'après-midi devant le CRA de Vincennes aux cris de « Liberté pour tous » et de « Libérez nos camarades » en réaction à des violences contre les retenus du centre.

- 7 mars 2011, **Paris**

Des entreprises voient leurs devantures recouvertes de peinture rouge : La Poste de la rue Clavel, le Pôle Emploi de la rue Mélingue, le Crédit Lyonnais de Jourdain et les boutiques SNCF et Bouygues de la rue de Belleville. Les serrures de la boutique SNCF, du Pôle emploi et d'un magasin bio rue de Belleville ont été sabotées, les contraignant à retarder leur ouverture, voire à fermer pour la journée. Une voiture Vinci rue Alphonse Daudet, ainsi qu'une camionnette Avenance (Elior) rue Vercingétorix sont incendiées. Deux pochoirs sont apparus : « Bouygues, en faire plus pour vous enfermer » et « SNCF, Un train d'avance sur la délation ».

- 8 mars 2011, **Bari** (Italie)

Une ambulance des OER (*Operatori Emergenza Radio*) de Bari est brûlée, et quatre autres endommagées. OER gère le centre de rétention de Bari-Palese. L'OER se plaint qu'au lendemain de l'incendie, elle a dû renoncer au transfert de plusieurs malades de chez eux à l'hôpital. Ce n'est pourtant pas le seul « service » que rend ces ambulances. Le 3 mars, un retenu du centre de rétention de Bari-Palese a essayé de s'échapper de l'ambulance lors d'un transfert du centre vers l'hôpital, profitant d'un arrêt au feu rouge. Il a été incarcéré depuis, accusé d'avoir blessé un flic et un employé de l'OER qui avaient tenté de l'empêcher de s'enfuir.

- 13 mars 2011, **Rome & Gênes**

Pendant le rassemblement devant le centre de rétention qui réunit 200 personnes, les retenus de la section des hommes montent sur le toit avec des panneaux aux cris de « Liberté » tandis qu'un peu de fumée s'échappe du côté de la section des femmes. Après le rassemblement, un groupe se rend via Ostiense en manif sauvage. Les murs sont tagués et des seaux de peinture rouge déversés contre un local de la Croix Rouge. « Croix Rouge Italienne, complice des camps » pouvait-on lire sur les murs. Plus tard dans la nuit à Gênes, a lieu un raid incendiaire contre le siège régional de la Croix Rouge Italienne. Des inconnus ont aspergé d'essence la voiture de service du local situé via Brignole De Ferrari, dans la zone de Principe, et y ont mis le feu. L'alarme a été donnée vers 3h30, après que certains passants ont remarqué de la fumée et des flammes provenant du véhicule et averti les flics. Sur place ont été retrouvés des tags contre les centres de rétention : « Croix Rouge assassins ! Fermez les camps », « Non aux centres de rétention, non aux frontières ».

- 18 mars 2011, **Turin**

Des inconnus visitent de nuit le siège du consortium Kairòs, situé via Lulli 8 à Turin, endommageant l'entrée et les enseignes, laissant en souvenir quelques tags contre les centres de rétention. Kairòs fait partie du méga-consortium Connecting People qui, entre autres, gère le centre de Gradisca. Ou plutôt, gère ce qui en reste, après les récentes révoltes des retenus qui y sont enfermés.

- 4 avril 2011, **Vottem** (Belgique)

Des manifestants envahissent le centre fermé de Vottem. Plusieurs centaines de personnes ont participé dans l'après-midi à une grande marche depuis la Place Saint-Léonard à Liège jusqu'au centre fermé de Vottem. A leur arrivée, une cinquantaine de manifestants ont escaladé les grillages, qui ont rapidement cédé sous leur poids. Ces derniers se sont installés dans la cour des retenus au son des tambours. Un hélicoptère s'est stabilisé au-dessus d'eux avant que les forces d'intervention n'arrivent après une heure d'occupation. Ces dernières ont menottés et arrêtés les 49 manifestants, sous les jets de projectiles des détenus. En début de soirée, après une longue attente au commissariat, tous ont été relâchés. L'un d'entre eux a néanmoins dû être hospitalisé.

- 26 avril 2011, **Paris**

Une petite centaine d'immigrants arrivés de Tunisie ont manifesté vers 11h00 dans un square, porte de la Villette, à Paris, demandant à «être accueillis dans la dignité». Les manifestants, dont seule une petite minorité maîtrisait le français ont brandi des feuilles avec les mots «Liberté», «Dignité», «Solidarité». D'autres avaient écrit des slogans en arabe sur des cartons. Beaucoup ont refusé d'être filmés ou photographiés. Par ailleurs, depuis deux semaines, des migrants tunisiens ayant trouvé refuge dans un square du 19ème arrondissement, en bordure du périph, sont nourris par des bénévoles. Ils sont tous arrivés par l'île italienne de Lampedusa. Agés de 18 à 35 ans, ils ont gagné la France en général par la mer, via Vintimille, avec l'espoir d'y trouver une vie meilleure. Ils seraient désormais entre 350 et 400 et des dizaines arriveraient quotidiennement.

- 27 avril 2011, **Paris**

Quelque 70 personnes, de nationalité tunisienne, mais aussi égyptienne, libyenne ou algérienne, ont été contrôlées dans les 10ème, 18ème, 19ème, 20ème arrondissements de Paris, et à Pantin. Parmi elles, une soixantaine ont été placées en garde-à-vue pour «infraction à la législation sur le séjour». Tous font l'objet d'une procédure judiciaire et un juge doit se prononcer sur d'éventuelles expulsions.

- 27 avril 2011, **Paris & Marseille**

A Marseille et Paris, la police a effectué dans la soirée des opérations dans lesquelles des dizaines d'immigrés tunisiens ont été arrêtés. A Marseille, l'opération s'est déroulée entre 21h et minuit au moment où des associations tentaient de trouver des solutions d'hébergement pour plusieurs dizaines de migrants installés dans ce square dans des conditions dégueulasses. Au même moment à Paris, plusieurs dizaines d'immigrés tunisiens arrivés récemment d'Italie et réfugiés au parc de la Villette dans le 19ème, ont été interpellés par les flics. L'opération s'est déroulée vers 21h au moment où un repas chaud était distribué à plusieurs dizaines de migrants par la Croix Rouge Porte de la Villette. Des opérations similaires auraient également eu lieu à Jaurès, Stalingrad et Pantin.

- 29 avril 2011, **Paris**

Suite à des affrontements avec la police, une partie des sans papiers tunisiens trouve refuge à la CIP-IDF (Coordination des intermittents et précaires d'Île de France), quai de Charente (19ème).

- 1er mai 2011, **Paris**

Lors de la manifestation du 1er mai, des sans papiers tunisiens décident de former un cortège et prennent la tête du cortège. Le soir même, ils décident avec des personnes solidaires de leur lutte d'occuper un bâtiment de la Mairie de Paris, 51 rue Simon Bolivar (19ème). Une banderole «Ni police, ni charité, un lieu pour s'organiser!» est apposée sur la façade. Des rassemblements de soutien ont lieu devant le bâtiment pendant plusieurs jours. Parallèlement, des négociations ont lieu avec la Mairie de Paris, celle-ci propose 120 places dans un foyer d'hébergement d'urgence. Beaucoup refusent la proposition de la Mairie car le nombre de places proposées est inférieur au nombre d'occupants et les conditions de vie (horaires stricts, surveillance, promiscuité) ne sont pas acceptables. Seule une vingtaine de personnes rejoindra le foyer d'hébergement, ils compareront le foyer à une prison.

- 3 mai 2011, **Nice**

167 flics, gendarmes et douaniers ont interpellé à 6h du matin 72 migrants, la plupart tunisiens, dans un foyer Adoma (ex-Sonacotra) de Nice-ouest. Objectif officiel : remédier à « une situation de sur-occupation », et empêcher que ne « se crée une zone de non-droit », dicit le préfet des Alpes-Maritimes qui annonce d'autres opérations de ce type. Des opérations similaires ont déjà été menées dans les derniers jours à Mandelieu, Cap d'Ail ou Saint-André-de-la-Roche. La direction départementale de la sécurité publique, CDI, BAC, la PAF, les douanes, les forces mobiles de gendarmerie ainsi que la police municipale ont participé à l'opération, tandis que l'hélicoptère de la gendarmerie survolait le secteur.

- 2 mai 2011, **Strasbourg**

Suite à une séance d'affichage contre les rafles de sans papiers en prélude à un rassemblement, un camarade est embarqué et subi une audition pour diffamation publique par la police nationale, qui n'a visiblement pas apprécié certaines des affiches concernant leurs collègues de la Police Aux Frontières et les rafles.

- 3 mai 2011, **Paris**

Juste avant 14h, près de 300 flics (dont un hélicoptère de la Sécurité civile équipé de deux caméras) sont intervenus à la demande de la mairie de Paris pour expulser le 51 avenue Bolivar, et y rafler les tunisiens du Collectif de Lampedusa à Paris. Une centaine de personnes, pour la plupart des migrants tunisiens, ont été placées en garde-à-vue pour infraction à la législation sur le séjour, sur les 128 interpellées la veille, lors de l'évacuation d'un immeuble squatté avenue Simon Bolivar (19ème) occupé avec des solidaires. Sur la centaine de personnes en garde-à-vue, près de 25 ont été placées en rétention administrative, une dizaine faisant l'objet d'une mesure de réadmission en Italie. Près de 25 autres personnes ont fait quant à elles l'objet d'un arrêté préfectoral de reconduite à la frontière (APRF). Une personne frappée d'un APRF est remise en liberté et dispose de sept jours pour quitter le territoire : à défaut, elle est de nouveau arrêtée, placée en rétention, etc. Si elle dispose d'un titre de séjour Schengen délivré par l'Italie, elle est aussi placée en rétention, dans le cadre d'une « mesure de réadmission » vers ce pays. Vingt personnes solidaires sont arrêtées aussi dans les affrontements. Le maire de Paris Delanoë se défausse sur les anarchistes pour justifier d'avoir signé l'expulsion : *« Les contacts sur place ont été rendus très difficiles par la présence de collectifs militants anarchistes ou radicaux qui ont préféré dénigrer l'action et l'engagement de la Ville et des associations plutôt que d'accompagner et d'aider réellement les ressortissants tunisiens. Ils ont pris une lourde responsabilité en entraînant ces derniers à rester sur place - à l'exception d'une dizaine qui ont accepté hier soir de rejoindre une structure d'hébergement - et en les encourageant explicitement à affronter les forces de l'ordre [...] Pendant deux jours, nous avons négocié avec les migrants pour leur demander de sortir de cet immeuble dangereux et accepter nos propositions d'hébergement. A plusieurs reprises, nous les avons convaincus, mais ils ont été instrumentalisés pas les militants anarchistes qui les ont poussés à affronter les forces de l'ordre. Et tout ça pour quoi ? Etre arrêtés et reconduits à la frontière ? Quel gâchis. »*.

- 4 mai 2011, **Turin**

Le consulat français de Turin est dégradé avec un tag « solidarité avec les tunisiens en lutte contre les frontières », la grille reçoit de la peinture, elle est verrouillée avec un cadenas. *« Cette action a été faite pour dénoncer la répression française à la frontière, les rafles de tunisiens dans toute la France et l'intervention militaire en Libye. Attaquons partout les autorités françaises »*.

- 7 mai 2011, **Paris**

Des sans papiers tunisiens et soutiens décident d'occuper un gymnase de la Mairie de Paris, rue de la fontaine au roi (11ème). Plusieurs manifestations et rassemblements y ont eu lieu malgré les pressions policières.

- 11 mai 2011, **Paris**

Le squat de la rue Bourdon, où dormaient plusieurs sans papiers tunisiens depuis l'expulsion de Bolivar, est expulsé. Une quinzaine de personnes, dont au moins 5 ressortissants tunisiens sont arrêtées et amenées au commissariat du 4e, au 27 Boulevard Bourdon, Bastille.

- 22 mai 2011, **Paris**

En solidarité avec la lutte des Tunisiens de Lampedusa à Paris et ailleurs, tous les pneus de cinq utilitaires de la mairie sont crevés, et tagués : « Vas-y toi-même dans ton foyer de merde Bertrand », « le maire et ses adjoints au poteau », « Lampedusa ! » et « Brule ! » « Tu cède ou la prochaine fois ça brule ». Une voiture de la Croix-Rouge subit le même sort avec les tags : « Gérez les nonneries, pas les prisons » et « Matons ! ». Une voiture d'un sous-traitant d'Eiffage avec « Je construis des prisons, chiez sur mon pare-brise ». « *On se dit que tant qu'on crèvera la dalle et que tous ceux qui le souhaitent n'auront pas leurs papiers, un logement et 8 000 € de parachutes dorés par mois, on crèvera leur pneus, parce qu'on est relous* ». Attaque signée de « *bien braves ornithorynques en rut* ». Dans la journée, une trentaine de personnes perturbent un événement commercial pour la relance du tourisme en Tunisie devant l'Hôtel de Ville, « le village du jasmin », opération publicitaire organisée par la mairie et l'office du tourisme tunisien pour vendre la Tunisie aux promoteurs et aux touristes. Peu avant 16h, une cinquantaine de sans papiers tunisiens et de personnes solidaires s'invitent dans cette opération de com' pour la perturber. « Papiers, Liberté », « solidarité avec les sans-papiers », « Delanoë, premier des Benalistes » et autres slogans ont parcouru les stands, tandis que des tracts étaient distribués. Malgré le harcèlement et la pression physique des vigiles, les perturbateurs parviennent à faire un tour avant de s'en aller, sans arrestations. La veille au matin, une distribution de tracts y avait déjà été organisée et Delanoë y avait été apostrophé. Les propositions d'hébergement faites par la mairie lors des occupations du bâtiment Simon Bolivar ou du gymnase se sont révélées largement insuffisantes en nombre et ne répondent que très peu aux attentes des sans papiers. La mairie inonde cependant les médias de ses « bonnes intentions » (déblocage de subventions à des associations humanitaires, ouverture de places d'hébergement). Selon elle, les sans papiers sont manipulés par leurs soutiens, ce qui est une manière de ne pas les considérer comme les acteurs de leur lutte et ce qui est un prétexte pour se retirer des négociations.

- 27 mai 2011, **Paris**

La police expulse un immeuble occupé notamment par des sans papiers tunisiens, et procède à 17 interpellations. L'opération s'est déroulée entre 07h00 et 07h50. L'immeuble occupé, en instance de rénovation, est la propriété d'une association spécialisée dans l'hébergement social, l'Aftam, qui porte plainte pour « violation de domicile », « occupation illégale » et « dégradations », justifiant une garde-à-vue pour tous les occupants (8 sans papiers tunisiens et 9 solidaires). Le 20 rue Bichat (10ème) était occupé depuis le 20 mai par une partie des sans papiers tunisiens du collectif de Lampedusa à Paris, déjà expulsés il y a trois semaines du 51 avenue Bolivar. Une centaine de flics, RGs, CRS et gendarmes ont fait le siège de l'immeuble et du quartier. La porte a résisté au premier assaut. Lors d'une manif sauvage, poubelles et barrières sont renversées, des bouteilles sont lancées sur les flics, des vitrines brisées et dispersion vers République juste avant l'arrivée massive de BAC. Les slogans : « Solidarité avec les sans-papiers », « Paris, debout, réveille-toi ! », « Flics porcs assassins ! ». Peu avant midi, une trentaine de sans papiers tunisiens et solidaires ont occupé le siège de l'AFTAM, 16/18 cour St Eloi (12ème) jusque vers 14h. Ils exigeaient le retrait des plaintes et la récupération de l'immeuble expulsé devenu un foyer autogéré. Seul le premier point a été obtenu, tandis que plus de 30 camionnettes de CRS stationnaient tout autour du siège de l'AFTAM. Les 8 sans papiers sont envoyés au CRA de Vincennes où aura lieu un rassemblement et parler sauvage avec eux le lendemain.

- 28 mai 2011, **Paris & Vincennes**

Pendant que se déroule un rassemblement à Couronnes (20ème) en solidarité et avec les sans papiers tunisiens vers 14h, d'autres camarades font des parloirs au CRA avec les retenus en butte aux contrôles très pointilleux et tracassiers des flics. Le JLD annule formellement la mise en rétention pour les 8, mais seuls 3 sont en réalité

sortis, car le parquet a fait appel pour les 5 autres. Le lendemain de nouveaux parloirs au centre de rétention avec les 5 qui restent. Les flics sont particulièrement hargneux avec les visiteurs (refus d'entrer, exclusion de parloir suite à une embrouille, etc.). Les RG habituels sont aperçus dans le coin, ceci expliquant cela. Dans la nuit, les retenus racontent qu'un feu d'artifice est venu illuminer l'immonde geôle de Vincennes. Le même jour, des sans papiers tunisiens ainsi que des personnes solidaires forment un cortège dans une manifestation contre le racisme. Une banderole « Ni police, ni charité, un lieu pour s'organiser » rassemble plus d'une centaine de personnes.

- 30 mai 2011, **Marseille**

Le squat de la Chrysalide, 14 rue Bénédict, non loin du Palais Lonchamp, où se sont réfugiés depuis quelques semaines des migrants tunisiens sans hébergement est expulsé à 15h. La police s'enferme dans le local et dit qu'elle va étudier au cas par cas les situations des migrants qui sont dedans. Une trentaine de personnes sont rassemblées devant la Chrysalide. Six camions de CRS ont arrêté tous les migrants tunisiens réfugiés à la Chrysalide qui sont emmenés en camions cellulaires vers la PAF du Canet où un rassemblement a lieu. Ils sont tous libérés à 18h15.

- 31 mai 2011, **Paris**

Une trentaine de personnes du gymnase de la Fontaine au Roi commence l'occupation d'un bâtiment rue Botzaris appartenant à l'Etat tunisien et où, pendant la dictature, siégeait la police de Ben Ali à Paris. Le même jour le Gymnase occupé par des sans papiers tunisiens rue Fontaine au Roi, 11ème, passe sous contrôle de la Mairie de Paris et de ses vigiles. Un blocus est mis en place à l'entrée du Gymnase avec des barrières. Les flics et quelques pontes de la mairie séparent les Tunisiens en deux groupes : l'un exclu du Gymnase et l'autre (cent personnes) autorisée à y rester mais inscrite sur une liste par noms de famille à qui est distribuée des tickets nominatifs pour entrer et sortir du gymnase. L'accès devient interdit à tous ceux ne disposant pas de cette carte. Le gymnase est désormais fermé de 10h à 18h, ses occupants doivent également rentrer avant 22h.

- 1er juin 2011, **Paris**

Les cinq sans papiers tunisiens sortent libres, l'appel a confirmé les nullités de l'avant-veille, car ils sont en GAV pour la seule infraction au séjour irrégulier, il y a détournement de procédure, puisqu'ils sont placés en GAV pour de supposées dégradations puis reconduits uniquement pour l'infraction au séjour. L'après-midi, c'est le recours au tribunal administratif, pour tenter (en vain) de faire annuler l'arrêté de reconduite à la frontière (APRF), qui les rend expulsables à tout moment.

- 6 juin 2011, **Paris**

Au matin, en solidarité avec la lutte des sans papiers tunisiens trois voitures de la Sécurité de la ville de Paris sont entièrement brûlées devant la Direction de la Prévention et de la Protection, dans la bien nommée rue Roty (15ème).

- 7 juin 2011, **Paris**

Alors qu'environ 70 personnes occupent le bâtiment de Botzaris, la préfecture, appuyée par les autorités tunisiennes, expulse ses habitants du lieu. Après un contrôle d'identité, les sans papiers tunisiens, sortis du commissariat, réinvestissent immédiatement le bâtiment.

- 11 juin 2011, **Paris**

Une trentaine de personnes (avec ou sans papiers) perturbent le salon de l'immobilier tunisien, porte de Champerret (17ème). Derrière une banderole « Ni business ni frontières », ils effectuent un petit tour du hall en distribuant des tracts et en gueulant « Des papiers pour tous », « Ni frontières, ni business »,... Malgré la lourde présence des gros bras au service des riches, de nombreuses boules puantes sont lancées avant de partir. Depuis la veille, on pouvait aussi voir de grands tags dans le quartier : « Détruisons la propriété », « Brûlons les frontières », « Vive la révolution », « a bas le commerce », « Liberté pour tous avec ou sans papiers », tandis qu'une énorme banderole en français et en arabe était suspendue non loin, au-dessus du périphérique : « Ni business ni frontières ».

- 1er août 2011, **Mesnil-Amelot**

Le nouveau CRA du Mesnil-Amelot ouvre partiellement à un moment où le rythme des reconduites à la frontière s'est sensiblement accru. Le CRA déjà existant ferme provisoirement ses portes, ses installations étant devenues vétustes. La trentaine de retenus qui étaient dans l'ancien CRA va donc être transférée vers le CRA2 sans indiquer la date d'ouverture du CRA3. Les CRA2 et 3, qui devaient initialement ouvrir en mars 2010, peuvent accueillir chacun 120 personnes. Elles viendront s'ajouter aux 96 places du CRA1, fermé pour travaux. Le complexe est organisé en 6 unités de vie de 40 places autour de deux bâtiments administratifs jumeaux, eux-mêmes reliés par une passerelle de commandement. Une double enceinte grillagée et barbelée entoure l'ensemble du camp équipé de caméras et de détecteurs de mouvements. Il s'agit du plus grand CRA de France.

- 9 septembre 2011, **Vincennes**

Huit retenus sont parvenus à s'échapper du CRA vers 22h30. L'un d'eux a été rapidement rattrapé. Les sept autres n'ont pas été retrouvés. Ils ont brisé une vitre, censée être « incassable », à l'aide d'une porte qu'ils avaient dégonflée dans les sanitaires. Ils se sont ensuite faulés par cette mince ouverture avant de gagner l'air libre.

- 17 novembre 2011, **Trento**

On peut lire dans les journaux locaux que trois distributeurs de billets d'agences de la Cassa Rurale situées dans le centre-ville de Trento ont été sabotées avec du silicone, de la peinture et de la colle. Un tag est apparu : « Banques balances ».

- 2 décembre 2011, **Louvain**

Pendant la nuit, des slogans contre les frontières, les nations et les déportations sont peints sur huit bus de l'entreprise flamande de transport en commun De Lijn, collabo de la machine à déporter.

- 23 décembre 2011, **Bastia**

Peu avant 9 heures, un incendie se déclare dans le local de rétention administrative situé au deuxième étage de l'aile nord du bâtiment où se trouvait un seul sans papier qui, intoxiqué par la fumée est hospitalisé. Parmi les onze autres blessés, figuraient dix policiers. Une épaisse fumée, provoquée semble-t-il par la combustion d'un matelas, s'est ensuite propagée à travers l'étage. Ordre a été donné d'évacuer le commissariat. Ce local de rétention est rendu inutilisable mais l'homme est déféré au parquet et passe en comparution immédiate le 28 décembre.

- 28 décembre 2011, **Bastia**

Pour les faits du 23 décembre, un homme de 25 ans de nationalité tunisienne est jugé en comparution immédiate devant le tribunal correctionnel de Bastia pour des faits de « dégradation ou détérioration du bien d'autrui par un moyen dangereux pour les personnes » ainsi que de « violation manifestement délibérée d'une obligation de sécurité ou de prudence », laquelle a entraîné des blessures involontaires avec incapacité de travail n'excédant pas trois mois à huit personnes. Trois des personnes intoxiquées, ainsi que l'État (via la direction départementale de la sécurité publique) se sont constitué parties civiles. Après moins de dix minutes de délibéré, le tribunal lui inflige une peine d'emprisonnement de six mois ferme avant expulsion.

- 1er janvier 2012, **France**

D'après le rapport annuel des associations, 32 922 personnes ont été expulsées en 2011, chiffre auquel il faut ajouter celles expulsées depuis les départements d'outre-mer qui représenteraient près de la moitié des expulsions du territoire français : 31 335 en 2011, soit de plus de 64 000 au total (principalement depuis l'île de Mayotte). La durée d'enfermement dans les 23 centres de rétention de France est en moyenne de 9,7 jours et 40 % des sans papiers qui y ont été enfermés ont été expulsés. Les tunisiens ont fait l'objet d'une véritable « chasse » depuis l'insurrection sociale et la chute de Ben Ali en janvier 2011 : ils ont été les plus nombreux à se retrouver enfermés en centre tandis que nombres d'entre-eux ont été renvoyés de force en Italie dans le cadre des « réadmissions Schengen », qui permettent de renvoyer un sans papiers dans le pays par lequel il est entré dans l'Union Européenne sans possibilité de recours. De nombreuses luttes auront lieu dans toutes l'Europe aux cotés de sans papiers tunisiens, notamment à Paris. Depuis le passage de la loi Besson, qui a notamment repoussé du deuxième au cinquième jour l'intervention du juge des libertés, un quart des personnes enfermées en centre de rétention sont expulsées sans passer devant le juge des libertés et de la détention.

- 6 janvier 2012, **Roissy**

A bord du Paris-Lomé qui devait décoller depuis Roissy, des passagers voient les flics faire monter un homme pieds et poings liés avec des cordes, ce que la police justifiera en disant que ce dernier s'était déjà rebellé. Devant la protestation de plusieurs d'entre eux, des renforts sont appelés (cinq cars remplis de flics de la police de l'air et des frontières-PAF). C'est ensuite le pugilat, échanges de coups entre les expulseurs et les quelques mutins, dont trois finiront arrêtés et jugés pour « entrave à la circulation d'un aéronef ». L'avion est finalement parti avec du retard, et la personne expulsée. Mais ce type d'opposition concrète est loin d'être vaine, et les flics sont parfois contraints de renoncer.

- 22 janvier 2012, **Bruxelles**

La station de métro Horta, ornée de balustrades et de vitraux provenant de la Maison du Peuple a été fermée pendant plusieurs heures après avoir été entièrement maculée de peinture et ses portillons bloqués à l'aide de morceaux de bois. Les dommages sont importants. Les lignes de tram qui passent par la station ne s'y arrêtent momentanément plus. Vers 01h30, selon le Procureur de Bruxelles, *« deux individus ont bloqué les volets de la fermeture de la station. Ils ont ensuite pris soin de neutraliser les caméras de surveillance en les aspergeant de peinture à l'aide de bonbonnes, pendant que d'autres malfrats pénétraient dans la station pour la saccager à l'aide de ballons, de bouteilles, et d'extincteurs remplis de peinture. L'enquête et la lecture des images exploitables ont pu déterminer que le groupe d'auteurs était composé d'environ 10 individus bien préparés et organisés. Certains des auteurs étaient vêtus de combinaisons blanches de protection, d'autres avaient des vêtements de rechange. L'enquête a également révélé que les extincteurs utilisés sont de marque 'SICLI'. Ce modèle d'extincteur n'est plus utilisé depuis une vingtaine d'années. »*

- 15 mars 2012, **Palaiseau**

A midi, un incendie éclate dans une des chambres du CRA. Le feu est parti à l'intérieur du lieu d'enfermement, les retenus ont été évacués à l'extérieur et contenus par les flics aidés de renforts. Il semble également qu'une bagarre ait éclaté entre plusieurs retenus et des personnels du centre. Au moins deux personnes ont été conduites en garde-à-vue dans l'après-midi. La rapide intervention des pompiers a permis de contenir le feu et de le résorber au bout d'une heure. Alors que le CRA fume encore et que les lieux sont remplis d'eau, les retenus doivent être évacués. L'ensemble des retenus est transféré dans d'autres centres de la région parisienne. Plusieurs ont ainsi été conduits au Mesnil-Amelot ainsi qu'à Vincennes dans l'après-midi et y ont été enfermés le soir.

- 17 avril 2012, **Toulouse**

Sous le coup d'une OQTF (obligation de quitter le territoire français), comparaît au tribunal un sans papier. Son crime ? Avoir séjourné depuis 2006 sur le territoire français en toute illégalité. La vice-présidente rend son délibéré vingt minutes plus tard : la requête en annulation de l'OQTF est rejetée. Il serre alors son épouse en pleurs dans ses bras. La salle se vide progressivement et les trois agents de la Police Aux Frontières observent par pudeur une distance d'avec le couple visiblement accablé. Peut-être touchés par le tableau, c'est sans menottes que les policiers décident de le raccompagner dans le couloir. Mal leur en prend. Les laissant médusés, il en profite pour disparaître du tribunal dans une course endiablée et ne sera pas retrouvé.

- 18 avril 2012, **Bagnolet**

Deux véhicules de la Croix Rouge sont incendiés rue du Moulin. *« Ici et ailleurs depuis trop longtemps, la Croix-Rouge cogère des camps de rétention et des zones d'attente (comme à l'aéroport de Roissy). »*

- 8 juin 2012, **Lesquin**

Une révolte éclate au centre de rétention de Lesquin près de Lille suite à une embrouille avec des flics. Plusieurs personnes ont défoncé une vitre blindée à l'aide de l'armature métallique d'un lit. Il semblerait que les caméras de vidéo-surveillance ont cessé de fonctionner pendant la révolte. Deux personnes se seraient également évadées. Le juge en condamne quatre à 6 mois de prison avec sursis.

- 21 juin 2012, **Mesnil-Amelot**

Malgré la sophistication des systèmes de sécurité, des portails magnétiques, de toutes les caméras de surveillance et du zèle des gardiens du CRA, neuf personnes se sont évadées dans la grande tradition : ils auraient creusé (ou utilisé) un tunnel et auraient pris simplement le bus devant le CRA.

- 18 avril 2012, **Bagnolet**

Deux véhicules de la Croix-Rouge sont incendiés rue du Moulin.

- 1er septembre 2012, **Marseille**

A 21h, le feu est mis à des matelas dans la salle commune du premier étage du centre de rétention du Canet à Marseille. Le circuit électrique de la salle commune brûle entièrement, faisant exploser la télévision collective. En entendant crier « au feu », les retenus des autres blocs empilent des matelas à l'intérieur des salles communes, mais la police intervient assez vite. Les retenus du premier étage sont évacués et entassés dans une salle commune du rez-de-chaussée. Les pompiers arrivent et maîtrisent l'incendie qui ne se propage pas aux autres étages, mais le bloc qui a pris feu est inutilisable. Une enquête est immédiatement ouverte et après avoir visionné les caméras, les flics embarquent un retenu, probablement en GAV. Un autre retenu est mis à l'isolement. Les retenus de l'étage qui a pris feu sont dispersés dans les cellules des autres blocs, ils se retrouvent à cinq ou six dans des cellules prévues pour deux. Cet incendie s'inscrit dans un contexte de tension au sein du centre. Depuis l'été, les incidents s'enchaînent : refus d'embarquement, destructions de matériel, résistances individuelles et collectives. Le centre est surpeuplé, la police insulte et tabasse quotidiennement, les retenus qui résistent aux expulsions sont ligotés et bâillonnés au scotch, la bouffe est périmée, les retenus sont gavés d'anxiolytiques, etc. La lutte à l'intérieur trouve un écho à l'extérieur : prises de contacts avec les retenus, relais de l'information, parloirs sauvages, rassemblements sont organisés.

- 15 novembre 2012, **Vincennes**

Dans le CRA2, suite à une énième tentative de suicide, des retenus ont cassé du mobilier, des caméras, des néons et ont tenté d'allumer des feux, les CRS sont intervenus pour mater la rébellion.

- 16 novembre 2012, **Vincennes**

Manifestation nocturne visant à s'approcher au plus près du centre de rétention de Vincennes. Une centaine de personnes avait répondu à l'appel non déposé en préfecture. Des slogans comme Pierre par pierre et mur par mur nous détruirons toutes les prisons », liberté pour tous, avec ou sans papiers », non non non aux expulsions, libération de tous les prisonniers », « feu feu feu aux centres de rétention, ni matons ni prisons n'arrêteront nos rebellions ». Des pétards, des fusées et quelques feux d'artifices sont lancés, les sifflets et les casseroles se mêlent aux cris de « liberté ! ». A l'intérieur, des retenus crient et manifestent aussi. Dans le CRA1, le feu est mis à des poubelles, des retenus tentent d'escalader les grillages, déclenchant les alarmes. Une soixantaine de CRS entrent à l'intérieur du centre pour mater la rébellion.

- 21 novembre 2012, **Vincennes**

Trois Algériens, deux Tunisiens, un Marocain et un Irakien ont attendu le départ des agents d'entretien puis le changement des équipes de police pour s'éclipser. Ils ont fugué par une porte mal fermée ou qu'ils ont forcée vers 23h20, les sept hommes ont pris la fuite en direction de l'autoroute A4 qui passe à proximité du CRA, dans le 12e arrondissement de Paris. Des recherches ont été lancées pour les retrouver, sans succès.

- 30 novembre 2012, **Marseille**

Un retenu s'est évadé de la prison pour sans papiers du Canet à Marseille. A l'aide d'une pince coupante, il a coupé une grille. Des amis lui ont lancé une corde pour escalader le mur. Et paf, c'est la cavale.

- 30 novembre 2012, **Turin**

Au son des tambours d'un groupe de Samba à l'extérieur du CRA de Corso Brunelleschi, les retenus brisent les portes des cages, d'abord une section, puis une autre, et finalement tout le centre – y compris la section femmes – sont dans la tourmente. La police intervient d'abord avec les canons à eau, puis entre dans les sections les plus chaudes pour apaiser les esprits au son des coups de matraques. Quant le rassemblement se poste devant l'entrée du centre, vient la nouvelle de 5 blessés dans la section violette. Et quand le rassemblement retourne sur le Corso Brunelleschi, bloquant la circulation sur la via Mazzarello et sur la via Monginevro l'air est rempli de l'odeur des lacrymogènes lancées contre les révoltés. Certains parviennent à grimper sur les toits de la section bleue, et de là saluent les manifestants.

- 14 décembre 2012, **Turin**

Deux semaines après la révolte du 30 novembre, une nouvelle mutinerie réchauffe les cœurs des prisonniers du centre de rétention de Turin. Encore une fois, il a suffi d'un petit salut pour allumer la mèche : quand, dans l'après-midi, une trentaine de compagnons se sont rassemblés à l'extérieur du centre, certains détenus des sections rouge, bleue et violette sont montés sur les toits et ont incendié plusieurs matelas. Des ballons de foot et des balles de tennis ont été lancés par dessus des murs, un petit brasier a été allumé sur le trottoir. La police est intervenue avec des canons à eau pour éteindre les incendies sur les toits et un mur à l'intérieur de la section rouge a été abattu, de quoi faire des pierres à jeter sur les flics. L'émeute terminée, la police a perquisitionné la section rouge à la recherche de morceaux de verre et, peu après, dans la section bleue, des retenus ont lancé des bouteilles sur les matons.

- 16 décembre 2012, **Palaiseau**

Quatre retenus se sont évadés du centre de rétention de Palaiseau (Essonne). Vers 19h30, un retenu a appelé un flic dans la salle de télévision. Il aurait alors été maîtrisé au sol par 5 personnes qui lui aurait pris son badge magnétique pour ouvrir les différentes portes. Alors qu'un continuait de maintenir le flic, les 4 autres se seraient dirigés vers la zone de livraison du centre afin de s'échapper en escaladant un grillage. Malheureusement, Ibrahim, un autre retenu accusé d'avoir aidé à l'évasion a été incarcéré à la prison de Fleury-Mérogis.

- 18 décembre 2012, **Palaiseau**

Ibrahim El Louar, qui avait été incarcérée suite à l'évasion de 4 personnes du centre de rétention de Palaiseau le 16 décembre 2012 est condamné par le tribunal correctionnel d'Évry à deux ans de prison ferme et à verser 800 euros et 400 euros de dommages et intérêts à deux flics.

- 21 décembre 2012, **Europe**

L'accès au fichier EURODAC est élargit pour tous les flics d'Europe. C'est un fichier qui stocke depuis 2003 les empreintes digitales des demandeurs d'asile âgés de plus de 14 ans.

- 25 décembre 2012, **Modène** (Italie)

Des balles de tennis ont été envoyées par dessus les murs du centre de rétention de Modène. Des messages comportant l'inscription *liberi tutti* » ainsi qu'un numéro de téléphone étaient glissés à l'intérieur. Le soir même une révolte éclate : des matelas sont jetés dans la cour et les insultes contre le personnel du centre et les forces de l'ordre présentes sur place fusent. Dès lors, les détenus ont entamé une grève de la faim.

- 13 janvier 2013, **Paris**

Une dizaine de personnes se sont rendues au musée du Quai Branly, dans le 7ème arrondissement, où se tenait une exposition d'art aborigène. Des tracts sont distribués et une banderole déployée sur laquelle est écrit « L'Australie traque et enferme / Vive la révolte / à Nauru comme ailleurs », entravant pendant un moment l'accès au musée. Au 5e étage d'un des bâtiments du musée, l'entrée du restaurant « Les Ombres » ainsi que l'ascenseur y menant ont été pourris par des jets de mixture pestilentielle et des boules puantes. Les personnes présentes ont exprimé ainsi leur solidarité avec une révolte qui a éclaté le 30 septembre dernier dans le camp d'enfermement de l'île de Nauru, suite à laquelle des personnes devaient passer en procès en Australie le 14 janvier.

- 31 mars 2013, **Turin**

Tandis que la moitié de l'Italie est attablée autour du repas de pâques plus ou moins garni, au Cie de Turin tous les retenus se sont mis d'accord pour refuser les repas. Toutes les sections, hommes et femmes, ont annoncé une grève de la faim de trois jours et il semble que la majeure partie des retenus ait aussi renoncé aux traitements. A l'arrivée du dîner, tant pour se donner de la force et encourager les indécis que pour fêter la réussite de la grève, les retenus ont décidé d'applaudir tous ensemble.

- 31 mars 2013, **Turin**

La grève de la faim de tous les retenus du CIE de Turin continue, et les retenus racontent que deux d'entre eux sont aussi en grève de la soif depuis plusieurs jours. Lundi soir, une vingtaine de solidaires s'est donnée rendez-vous au CIE de Corso Brunelleschi pour les soutenir dans leur lutte par un salut accompagné de slogans, de bruits et de pétards. Comme d'habitude la réponse de l'intérieur ne s'est pas faite attendre. En outre, et ceci est nouveau, on entendait clairement les cris des femmes prisonnières. Mardi matin les retenus de la section jaune du CIE de Turin sont montés sur les toits des chambres et demandent dès lors que soient libérés au moins celles et ceux qui ont déjà passé six mois derrière les barreaux.

- 2 avril 2013, **Evry**

Les juges de la cour d'appel ont rendu leur verdict concernant Ibrahim El Louar, condamné en première instance à 2 ans de prison ferme suite à l'évasion de Palaiseau [Cf. 16 décembre 2012 & 18 décembre 2012]. Les chefs d'inculpation de tentative de soustraction à une mesure d'éloignement et de vol aggravé ont été annulés. Mais il a été reconnu coupable pour les violences aggravées sur agents dépositaires de l'autorité publique (à

savoir Frantz Piece et Coralie Bouton) en état de récidive légale et condamné à 1 an de prison ferme. Il est donc maintenu en détention à la prison de Fleury-Mérogis. Ibrahim sortait déjà d'une peine de 3 mois de prison pour vol avec violence, il était donc dans un cas de double peine. Ce qui pourrait devenir quadruple peine, si lors de sa sortie de prison il était de nouveau enfermé en CRA. D'autant plus que lors de cette première condamnation il avait également été condamné à une interdiction du territoire français de trois ans.

- 15 avril 2013, **Turin**

Dans la nuit des inconnus vandalisent une filiale de la banque Unicredit corso Brescia. A côté des vitrines, le tag « feu aux prisons » en solidarité avec les retenus révoltés de Corso Brunelleschi.

- 22 septembre 2013, **Paris**

La quinzaine de distributeurs de banque de la rue de Belleville (20ème) s'est retrouvée dans l'impossibilité de fonctionner grâce à de la colle dans la fente à carte. «*Parce que les banques balancent des sans-papiers aux flics. Parce que l'argent est l'un des nœuds du problème.*»

- 6 juin 2013, **Paris**

A Paris, pendant que partis de gauche et politiques de tous bord tentaient de récupérer la mort de Clément Meric, la police de Valls a organisé une rafle de sans-papiers au cours de l'après-midi dans le quartier de Barbès : des centaines de flics ont encerclé le quartier, les gens ne pouvant plus ni entrer ni sortir, bloqués par des centaines de flics de toute sorte arrivés à bord de dizaines de véhicules, quadrillant la zone jusqu'à la Gare du Nord, La Chapelle, Château Rouge et Anvers. A l'intérieur du périmètre qui comprenait la rue de la Goutte d'Or, la rue des Islettes et une autre rue parallèle, les flics se déploient. A l'extérieur du périmètre ils sont apparemment aussi extrêmement nombreux. Divers contrôles sont effectués : papiers et ventes à la sauvette, hygiène dans les établissements (d'après des commerçants). Une quarantaine de personnes sont enfermées au centre de rétention de Vincennes.

- 13 juin 2013, **Sicile**

Au CIE de Caltanissetta, pendant que certains retenus ont escaladé le grillage d'enceinte de près de dix mètres de haut, d'autres ont jeté des pierres et un mélange d'eau et de cire contre les matons. Cinq retenus ont réussi à passer de l'autre côté, mais quatre ont été rattrapés. Deux d'entre eux, Algériens de 22 et 30 ans, sont désormais incarcérés pour « rébellion avec violence », après s'être défendus à coups de pieds et de poings quand ils ont été bloqué dans leur évasion. Les deux autres retenus ont été inculpés. Quatre matons ont aussi été blessés, dont un atteint aux yeux par le mélange de bougie durcie : deux du *Reparto mobile* [CRS] de Catania, un carabinier du Bataillon de Palerme, et un flic-adjoint.

- 17 juin 2013, **Bruxelles**

Maggie de Block, secrétaire d'État à l'Asile, à l'Immigration et à l'Intégration sociale en Belgique a été entartée alors qu'elle se rendait à une remise de prix au théâtre du bronx (situé le long du marché aux porcs, ça ne s'invente pas). Une vidéo de l'attaque a ensuite circulé : «*Maggie De Block, secrétaire d'État à l'asile et à l'immigration se fait entarter pour ses politiques migratoires fascistes, destructrices et inhumaines. Ça, c'est pour les milliers de personnes déportées et détenues dans les centres fermés! Et ça, pour l'enfer qu'ils font vivre aux migrant-e-s!*».

- 19 juin 2013, **Perpignan**

Un Tunisien retenu au centre de rétention de Perpignan est condamné à deux mois de prison ferme, à 1 000 euros d'amende et à 900 euros de dommages et intérêts pour « outrage et menaces » à l'encontre de trois flics du centre qui se sont portés parties civiles. Il était en grève de la faim depuis cinq jours avec d'autres retenus pour protester contre les violences subies et les conditions d'enfermement et les flics l'ont désigné comme responsable d'un départ d'incendie sur le terrain de sport.

- 26 juin 2013, **Mellila** (Espagne)

Environ 300 migrants subsahariens ont assailli le grillage séparant l'enclave espagnole du Maroc vers 4 heures du matin. A force de jets de pierres sur les flics marocains une centaine d'entre eux ont réussi à passer la frontière. Le dernier assaut, lors duquel 70 personnes avaient réussi à entrer sur le territoire espagnol, remontait au 13 mai.

- 1er juillet 2013, **Vincennes**

Trois retenus dans le CRA3 de Vincennes se font la belle. Après avoir pratiqué un trou dans le grillage, ils ont profité du moment de la relève de l'équipe de flics pour s'évader.

- 10 juillet 2013, **Mellila** (Espagne)

Une centaine de migrants ont organisé un assaut de l'enceinte grillagée empêchant l'accès à l'enclave espagnole de Melilla. Environ quarante ont réussi à passer la frontière. Certains sont arrivés jusque dans l'aéroport de Melilla avant d'être rattrapés par les gardes civiles. Il semblerait qu'il n'y ait pas eu, pour une fois, de blessés du côté des migrants. Le 26 juin une centaine de personnes avaient réussi à rentrer dans l'enclave lors d'un assaut similaire. En réponse à ces assauts répétés, les autorités espagnoles et marocaines organisent conjointement la répression des migrants présents dans la province marocaine de Nador, frontalière de Melilla. Des hélicoptères se relaient pour surveiller la zone, avec pour conséquence des arrestations et des refoulements vers la ville d'Oujda. Le 3 juillet, 15 migrants avaient été blessés et plusieurs arrêtés suite à des affrontements avec les flics.

- 23 juillet 2013, **Turin**

Grosse révolte au CIE de Corso Brunelleschi à Turin. Dans la nuit les retenus de la section blanche, la plus neuve et présentée comme super-sûre, se sont rebellés et ont mis le feu à des matelas. Bientôt d'autres feux sont allumés dans les sections jaunes, rouge et bleue. Au cours de l'émeute, des retenus tentent de s'échapper : certains sont repris immédiatement, un autre se blesse en tombant et est transporté à l'hôpital, un autre encore aurait probablement réussi à s'évader. Plusieurs retenus ont été arrêtés pour les divers dommages causés au centre. Le lendemain, vers 11 heures du soir, un groupe de solidaires s'est retrouvé devant le CIE avec slogans et feux d'artifices pour saluer les révoltés.

- 26 juillet 2013, **Metz**

Alors qu'ils escortaient deux personnes originaires du Kosovo vers le centre de rétention de Metz, quatre flics de la PAF sont agressés sur une aire d'autoroute par des personnes munies de cutters. Plaqués au sol et lame sous la gorge les flics ne peuvent qu'assister dépités à l'évasion de leurs deux prisonniers qui n'ont pas été retrouvés.

- 1er août 2013, **Moscou**

Près de 1 400 sans papiers d'origine marocaine ont été arrêtés à Moscou le 31 juillet, suite à deux rafles menées par la police. Depuis plusieurs jours ces opérations se multiplient : la police et le service fédéral des migrations nomment cela « campagne de décriminalisation » en utilisant le prétexte de la criminalité et du travail clandestin pour justifier ces arrestations massives. Suite à ces rafles, plusieurs centres de rétention temporaires ont été ouverts pour enfermer les personnes arrêtées. Un a été ouvert dans le quartier de Golyanovo à Moscou et enferme plusieurs centaines de personnes : des barbelés, des tentes avec des lits superposés et des flics. Pour pallier à l'absence de cadre juridique pour ces camps, le service fédéral des migrations a déposé le 5 août un projet de loi sur la création d'« institutions spécialisées pour les migrants clandestins en attente de jugement ou d'expulsion vers leur pays d'origine ». Le projet prévoit aussi de créer 83 camps pour migrants dans le pays (il y en avait 21 à ce jour).

- 21 août 2013, **Paris**

La permanence du parti socialiste du Xe arrondissement, située au 1, passage Brady est attaquée, « Expulseurs de sans-papiers » peints en grosses lettres bleues et les serrures sont bloquées. Dans le Marais, la permanence du PS du 3ème (40, rue Charlot) subit le même sort. Dans les 18ème et 20ème arrondissements, la permanence PS a elle aussi été taguée de grands A cerclés. « *C'est la deuxième fois depuis le mois de juin que le local est visé par des inscriptions portant la signature de la mouvance de l'ultra-gauche radicale* ».

- 22 août 2013, **Mesnil Amelot**

La tension est montée dans le CRA3 du Mesnil Amelot entre flics et retenus après qu'un retenu a escaladé une grille pour aller chercher le ballon de foot qui avait atterri dans une partie inutilisée du centre. La réaction violente des flics qui se comportent comme s'il s'agissait d'une tentative d'évasion provoque la colère de l'ensemble des personnes enfermées qui se mettent à crier et à taper contre les grilles, jusqu'à ce qu'un grillage du CRA2 cède. Les flics se déploient en nombre, armés de lacrymos et de matraques. Peu après les retenus mettent le feu à deux cellules. Lors de la journée deux retenus ont été arrêtés par les flics. L'un est retourné dans le CRA3 après quelques heures d'isolement, l'autre après une journée en garde-à-vue et avec une convocation au tribunal, sûrement pour outrage et rébellion. Les escortes aux TGI de Meaux ont été annulées et toutes les personnes qui devaient passer devant le JLD ce jour-là ont ainsi vu leur détention prolongée.

- 22 septembre 2013, **Paris**

Deux véhicules de la Croix-Rouge (un Peugeot 208 et un Peugeot Partner) sont partis en fumée, rue des Montiboeufs (Paris 20ème). « *On veut ainsi envoyer un petit signe de complicité aux évadés de Palaiseau et de Vincennes, aux mutins du Mesnil-Amelot et à tous ceux et celles qui luttent en taule* ».

- 6 novembre 2013, **Paris**

Rue des Montiboeuf dans le 20ème, un utilitaire Kangoo de la Croix-rouge, gestionnaire humanitaire des camps, expulsions, guerres, est cramé.

- 10 novembre 2013, **Vincennes**

Un des bâtiments du CRA est rouvert, d'une soixantaine de places. La préfecture annonce qu'à terme, le centre, d'une capacité d'accueil jusqu'alors de 280 places réparties sur deux bâtiments contigus, doit être réorganisé en trois modules de 60 places chacun. Une manif est appelée pour le lendemain.

- 4 décembre 2013, **Mesnil-Amelot**

Incarcération suite à l'évasion du centre de rétention de Palaiseau, Ibrahim avait été condamné à deux ans puis à un an de prison ferme par la cour d'appel de Paris [Cf. 16 & 18 décembre 2012 et 2 avril 2013]. Le mercredi 4 décembre il arrivait en fin de peine et devait être libéré. Malheureusement il n'est pas sorti seul de la prison de Fleury-Mérogis, mais sous escorte de la PAF pour être transféré immédiatement au centre de rétention du Mesnil Amelot. Il avait déjà été condamné à une Interdiction du Territoire Français de trois ans le 5 novembre 2012. À Fleury Mérogis, une brigade spéciale de flics est chargée de veiller à ce que les sans papiers incarcérés soient expulsés ou enfermés en centre de rétention à l'issue de leur peine. Il sera, enfin, libéré le 10 décembre 2013 sur un vice de procédure devant le JLD. Bon vent.

PS : Les sources utilisées pour réaliser cette chronologie sont multiples et variées, parfois contradictoires : des sites, collectifs et publications révolutionnaires de l'époque (Liberté sans retenue, Étrangers de Partout, Non Fides, Sans Papiers Ni Frontières, Cette Semaine, Suie et Cendres, Informa-Azione, etc.) aux médias mainstream, nous avons pioché, avec un esprit critique activé, là où se trouvaient les informations recherchées.

Bibliothèque Anarchiste
Anti-copyright



pafladab

Feu aux Centres de Rétention 2008 -2013 : Révoltes, évasions, solidarité et répression dans et autour des centres de rétentions

A propos de luttes et de révoltes à l'intérieur et à l'extérieur des centres de rétention, de la solidarité avec les inculpés de l'incendie du CRA de Vincennes, des répressions qui s'ensuivent et d'autres choses... 2008 - 2013.
juin 2017

Consulté le 07/07/2018 de

<https://www.non-fides.fr/?Revoltes-evasions-solidarite-et-repression-dans-et-autour-des-centres-de>
Chronologie extraite de *Le vaisseau des morts a brûlé* (100p A4), *A propos de luttes et de révoltes à l'intérieur et à l'extérieur des centres de rétention, de la solidarité avec les inculpés de l'incendie du CRA de Vincennes, des répressions qui s'ensuivent et d'autres choses... 2008 - 2013*, brochure anonyme, gratuite, téléchargeable en ligne et sans éditeur : <http://www.non-fides.fr/?Dossier-Machine-a-expulser-Le-vaisseau-des-morts-a-brule-100p-A4>

fr.theanarchistlibrary.org